

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2097 - JEUDI 28 AOÛT 2014

Assemblée nationale

Les députés adoptent la loi électorale modifiée sans les voix de l'opposition



La plénière de l'Assemblée nationale organisée hier, au Palais des congrès, s'est achevée par l'adoption de la loi électorale modifiée proposée par le gouvernement.

Les débats houleux ont précédé cette phase cruciale qui a vu le retrait de la salle des députés de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), remontés, expliquaient-ils, contre la non-prise en compte par l'Exécutif des amendements formulés par eux. Au nombre de ses propositions, la principale formation de l'opposition exigeait la transformation de la commission nationale d'organisation des élections en un organe « indépendant et jouissant de l'autonomie financière ».

En dépit des explications du ministre de l'Intérieur qui rassurait les parlementaires sur la volonté du gouvernement d'organiser les élections dans les délais impartis, des arguments soulevés par le président de l'Assemblée nationale et des élus de la majorité sur le nécessaire apaisement, leurs collègues de l'Upads ne sont pas revenus sur leur décision de vider la salle.

Page 3

TRANSPORT FERROVIAIRE

Des locomotives d'origine américaine pour renforcer le parc du CFCO

À l'issue d'un échange, hier, avec l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, le ministre des Transports

et de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada, a annoncé l'acquisition de dix locomotives américaines

pour renforcer le matériel de traction du Chemin de fer Congo Océan (CFCO).

Page 3

PRÉSIDENTIE DE LA CARESCO

Qui succédera à Martin Itoua ?

La coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) tient à Brazzaville son assemblée générale extraordinaire devant dé-

boucher sur l'élection d'un nouveau président, en remplacement de Martin Itoua décédé le 4 février 2013.

Plusieurs candidats se bousculent pour la présidence, parmi lesquels le président par intérim du bureau exécutif national, Bernard Yves Mahoungou Massila qui serait en pole position, bien que n'ayant

pas officiellement déclaré sa candidature à l'ouverture des travaux.

« Nous vous demandons beaucoup de contributions, beaucoup de sagesse et que tout se passe dans la discipline pour le respect de la mémoire du président qui nous a quittés », a-t-il déclaré.

Page 7

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Challenge Futura suspend ses activités

L'option prise par Challenge Futura, une entreprise congolaise spécialisée dans l'ingénierie et la fabrication des équipements agro-industriels, ferait suite, selon son directeur, Tsengué-Tsengué, à la décision du Tribunal de Grande instance de Brazzaville qui a prononcé son expulsion de ce site.

« Cette vente est complètement il-

légal. Elle est faite au détriment de l'entreprise et de son droit de présomption », a déclaré Tsengué-Tsengué regrettant l'indifférence du gouvernement face à sa structure qui, dit-il, aurait pu bénéficier d'un soutien à l'heure où le pays œuvre pour son émergence à l'horizon 2025.

Page 3

SUSPENSION DU CHAMPIONNAT NATIONAL

La Fécofoot plaide pour la disposition des subventions aux clubs



Les conséquences que peuvent causer le mouvement déclenché par les clubs pour désigner les futurs représentants congolais aux prochaines compétitions continentales sont diverses. Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) souhaite, le plus tôt possible, la mise à disposition des moyens aux clubs conformément au chronogramme de paiement d'une tranche par trimestre.

Jean Michel Mbono parle d'un impératif pour permettre la relance, dans les meilleurs délais du championnat national et au Congo d'avoir des représentants dans les compétitions continentales.

Page 11

ÉDITORIAL
Ébola

Page 2

ÉDITORIAL

Ébola

Ne nous voilons pas la face et regardons la vérité en face : la sinistre fièvre Ébola, qui cause des ravages dans plusieurs pays de l'Ouest africain, est bien là, tout près de nous, à notre porte, et constitue dès à présent une menace grave pour la santé publique. Mais plutôt que de nous affoler et de recourir à des exorcismes inutiles pour la combattre, prenons les mesures qui mettront une fois pour toutes le peuple congolais à l'abri du danger.

L'extension de cette maladie, qui est mortelle dans la grande majorité des cas, est en effet la résultante d'un manque d'hygiène et de précautions élémentaires dont les conséquences s'avèrent dramatiques. Il ne suffit donc pas, pour l'endiguer, de déployer là où elle sévit des moyens plus ou moins sophistiqués avec l'espoir que ceux-ci s'avèreront rapidement efficaces. Il faut aussi et surtout éduquer les populations concernées afin qu'elles se protègent elles-mêmes ou, lorsque malheureusement l'un des leurs est touché, qu'elles prennent les mesures de protection adaptées à la menace.

Plus que jamais, par conséquent, s'impose à nous l'idée que la santé publique ne dépend pas seulement de la multiplication sur toute l'étendue du territoire des hôpitaux, des cliniques, des centres de soin, mais résulte avant tout de l'éducation individuelle et collective, de la propreté des habitations et des lieux publics, du respect des règlements sanitaires édictés par les autorités compétentes.

Si l'on admet avec nous que c'est généralement des crises que naît le progrès, mettons donc à profit la mobilisation internationale que provoque l'extension de la fièvre Ébola pour, d'une part, sensibiliser les Congolais aux effets protecteurs de la propreté et, d'autre part, obtenir de la communauté internationale une contribution plus efficace à l'évolution de notre système de santé. Rien, en effet, n'est plus mobilisateur au plan mondial que la lutte contre les épidémies qui menacent les sociétés humaines et que seules des actions collectives de grande ampleur parviennent à arrêter.

Dans cette affaire, comme dans bien d'autres, il convient avant tout de ne pas céder à la panique et de regarder la vérité en face.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT AU SÉNAT

Selon le ministre Hellot Matson Mampouya, l'intégration des bénévoles obéit au rythme des quotas

Le ministre a fait cette annonce au cours de la séance des questions orales au gouvernement avec débats tenue le 26 août à Brazzaville. Cette séance a vu défilier devant les sénateurs les ministres de l'Intérieur et de la décentralisation, des Petites et moyennes entreprises, des Zones économiques spéciales, des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Dans son argumentaire, le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation a indiqué que l'intégration à la Fonction publique de cette catégorie de personnels obéit au rythme des quotas attribués au ministère. « Chaque fois que le ministère a bénéficié d'un quota, les bénévoles ont obtenu une prise en compte importante si bien que depuis 2008, le ministère a bénéficié d'un recrutement de 8714 enseignants dont 4.797 bénévoles soit un pourcentage de 55,04% », a-t-il déclaré.

De nos jours, a souligné le ministre, le département compte sur le terrain 1492 prestataires et 5.299 bénévoles qui interviennent dans les établissements d'enseignement primaire. Parmi ces enseignants, 2504 ont pu bénéficier de la formation pédagogique par le biais du projet d'appui à l'éducation de base. Et aujourd'hui, le ministère travaille pour que progressivement tous ces agents bénéficient d'une intégration à la Fonction publique. Le gouvernement, a ajouté le ministre, a conscience de l'iniquité introduite par le fait que dans certaines localités, les parents sont amenés à contribuer à la rémunération des personnels éducatifs. De ce fait, le

gouvernement s'emploie à un engagement spécial au titre du service civique qui fera de sorte que les bénévoles sortent de la prise en charge par des parents



Les membres du gouvernement et du Sénat

et surtout des élus locaux pour être pris en compte par le budget du ministère.

158.724 familles embarquées

Les sénateurs ont également abordé la question du rapatriement des ressortissants étrangers au Congo à travers l'opération « Mbata ya bakolo », la question des Petites et moyennes entreprises, celle des Zones économiques spéciales, etc. S'agissant de l'opération « Mbata ya bakolo », le ministre de l'Intérieur et de la décentrali-

sation a fait savoir que celle-ci se poursuit sur l'ensemble du pays avec dans un premier temps, la sensibilisation des populations. Au stade actuel, a-t-il souligné, les statistiques des étrangers en situation irrégulière partis du Congo sous forme de rapatriement ou de départ volontaire donnent 158.724 familles embarquées dans les bateaux re-

présentant à peu près 245.000 ressortissants de la RDC qui sont volontairement rentrés.

Enfin, au sujet des Petites et moyennes entreprises, le ministre en charge de ce département a informé les sénateurs sur la nouvelle politique adoptée par le gouvernement dans ce cadre, celle d'accompagner les emplois pour le développement des PME. Il ne s'agit plus de donner de l'argent aux opérateurs économiques comme cela s'est fait dans le passé.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi électorale adoptée sans les députés de l'Upads

Après près de quatre heures de débats, les députés ont adopté la loi électorale modifiée, le 27 août, lors de la séance plénière.

Cette séance s'est déroulée sans les députés de la principale formation politique de l'opposition congolaise, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), qui ont quitté la salle des congrès avant l'adoption de la loi. Motif : la non prise en compte des amendements qu'ils avaient soumis afin d'ériger la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) en un organe indépendant et jouissant de l'autonomie financière. L'Upads a dit avoir répété les appels à l'endroit du gouvernement dès la publication du compte rendu du Conseil des ministres ayant

traité de cette question.

« Nous constatons, fort malheureusement, que le gouvernement veut organiser les élections avec une Commission électorale acquise à sa cause pour espérer tous les tripatouillages possibles. À travers la scène que nous venons d'assister, le Congo s'obstine à vouloir organiser toujours des élections non transparentes et moins crédibles. Nous avons pensé qu'après les orientations données par la concertation politique de Dolisie, les choses devraient changer. Hélas ! », a indiqué le député de l'Upads, Pascal Tsaty

Mabiala, qui a, par ailleurs, proposé plus de dix amendements sur les articles concernant la réorganisation de la Conel.

Venant en appui de Pascal Tsaty-Mabiala, un autre député de l'Upads, Honoré Sayi, a démontré le vice de procédure introduit dans l'organisation des élections locales par le gouvernement qui a publié le 25 août le décret convoquant le corps électoral pour le scrutin local. Selon lui, ce décret devait attendre l'adoption de la loi électorale modifiée.

Les arguments du ministre de l'Intérieur battus en brèche

Le débat sur le décret convoquant le corps électoral pour le scrutin local a duré près d'une

heure. Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a tenté d'apaiser les inquiétudes des députés de l'opposition lorsqu'il a expliqué que le gouvernement a établi un chronogramme des élections qu'il doit suivre méticuleusement. Un argument battu en brèche par les députés de l'opposition qui ont estimé qu'il n'est pas impossible de reporter un scrutin de quelques jours, si c'est pour réunir les conditions de son organisation en toutes transparence et liberté. Le député du parti congolais du travail, Pierre Ngolo a tranché ce débat sur le décret en argumentant que si la loi électorale modifiée est adoptée par le Parlement, elle a le pouvoir d'abroger le décret convo-

quant le corps électoral pour le scrutin local. Malgré toutes les explications fournies aussi bien par le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, que par les autres députés de la majorité présidentielle, les élus de l'Upads sont restés sur leur position évoquant pour la plupart la concertation de Dolisie dont le premier scrutin test reste les locales de 2014.

Pour sa part, Guillaume Foutou, un autre député de l'Upads, a regretté le fait que le gouvernement n'a pas tenu compte de l'esprit et de la lettre de la concertation politique de Dolisie et des autres rencontres qui ont eu lieu à Brazzaville dans le prolongement de la réunion de Dolisie.

Roger Ngombé

FINANCES PUBLIQUES

Une trentaine de cadres apprennent l'élaboration des comptes

Les cadres concernés par cette formation relèvent de la Cour des comptes et de discipline budgétaire et de la Comptabilité publique. Il s'agit pour les organisateurs de leur faire assimiler le processus d'élaboration des comptes et documents établis par les services du ministère des Finances. L'objectif poursuivi est de doter ces cadres des capacités techniques leur permettant de se conformer aux normes de gestion des Finances publiques telles qu'instituées par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Pour ce faire, les modules développés sont, entre autres, l'architecture du système et l'organisation comptables, la présentation des comptes, les processus et outils pour l'élaboration des comptes, les exercices pratiques. Une évaluation de toute la formation sera de même faite avant la remise des attestations qui sanctionneront cette session de formation.

« Cette formation d'étude doit être perçue au cycle actuel de l'innovation de notre système de gestion des finances publiques, comme une heureuse et bénéfique opportunité », a déclaré le premier président de la Cour des comptes et du contrôle budgétaire, Charles Émile Appesse, le 25 août à l'ouverture de cet atelier de formation. Organisé par le ministère des Finances et du portefeuille public en partenariat avec l'Union européenne, cette formation qui prend fin le 29 août, s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques.

Adopté en 2008, ce plan vise à corriger les dysfonctionnements et déficiences éventuels constatés dans les systèmes de gestion des finances publiques en République du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

PETITES ENTREPRISES

Challenge Futura suspend ses activités

La décision Challenge Futura de suspendre ses activités est intervenue suite à un conflit foncier lié au site qui abrite ses ateliers.

Depuis plus de deux ans, en effet, le tribunal de Grande instance de Brazzaville juge une affaire de vente de terrain. Ce litige oppose une haute personnalité politique du pays et Challenge Futura, entreprise congolaise spécialisée dans l'ingénierie et la fabrication des équipements agro-industriels, installée depuis plus de douze ans sur le site. Alors que l'affaire n'est pas encore tranchée, une notification est faite à Challenge Futura de quitter le site. D'où cette décision de suspendre les activités.

« Cette vente qui est intervenue depuis octobre 2011 est complètement illégale. Elle est faite au détriment de l'entreprise et de son droit de présomption. Entièrement créée à partir d'inventions et innovations locales, notre société devrait même être privilégiée par le gouvernement qui compte faire du Congo un pays émergent via l'industrialisation. Malheureusement, au lieu de nous donner un coup de main, nous recevons plutôt des coups de pied », a déclaré, indigné, le directeur général de cette société, Tséngué-Tséngué, lors d'un point de presse qu'il a animé le 27 août à Brazzaville. Pour mémoire, ce conflit est né il y a une année après les bonnes performances technologiques réalisées par cette entreprise. Celle-ci avait réussi à concevoir et fabriquer six vedettes à propulsion hors-bord pour le compte du Programme de développement et de réhabilitation des pistes agricoles cofinancé par la Banque mondiale et le Congo. Après cet exploit, la société envisageait de signer des contrats de construction des bateaux pour la Marine, la Gendarmerie, la Police nationale et les Douanes.

L.Mb.G.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le Congo attend des locomotives américaines

La commande est prête. Seulement le gouvernement n'a pas encore couvert la totalité des frais engagés pour cette acquisition.

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada, l'a signifié le 27 août à Brazzaville, à la suite de son entretien avec l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, Stéphanie Sullivan. La diplomate a entrepris depuis quelques jours de contacts avec les autorités congolaises au lendemain du sommet USA-Afrique. Beaucoup d'entreprises américaines sont intéressées à faire des affaires en République du Congo. L'ambassadeur des USA au Congo

plus loin la coopération existante et d'entreprendre des perspectives car le Transport est multidimensionnel. « Nous allons organiser cette coopération autour d'un comité de suivi pour déterminer les différents secteurs à exploiter », a déclaré Stéphanie Sullivan. Déjà une collaboration se dessine à l'horizon avec la société General Electric (GE) dans le cadre du programme d'acquisition du matériel de traction pour le Chemin de fer Congo Océan (CFCO).

la clientèle, du 19 au 22 août. Il a aussi indiqué que le Congo attendait déjà des locomotives des États-Unis mais pas de GE. « Je pense que le ministère des Finances et la Délégation des grands travaux est en train de s'occuper de cette affaire pour que 10 locomotives américaines nous arrivent », a spécifié Rodolphe Adada.

Dans la foulée, il est aussi fait état de quatre locomotives chinoises attendues dont trois reviendraient au CFCO et une à la SO-NOCC. « Je sais aussi qu'il y a des négociations entre le CFCO et EXXARO pour l'utilisation



Rodolphe Adada et Stéphanie Sullivan

multiplie des rencontres afin de mettre un cadre pour organiser cette coopération USA-Congo. Les deux personnalités ont échangé sur la possibilité de pousser

Rodolphe Adada a indiqué à son interlocutrice qu'il a rencontré les responsables de ladite société américaine, à Crotonville (New York), à son sommet mondial de

des locomotives de la société minière. Peut-être au-delà de la location, la vente », a ajouté le ministre d'État.

Nancy France Loutoumba



**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« La construction étatique est un processus hautement conflictuel. »

Roudani Cherkaoui, spécialiste des questions géostratégiques, AtlasInfo, 25 août 2014

« Les partis sont aujourd'hui en crise dans la relation avec l'opinion publique... Il est beaucoup plus confortable de se refaire une image à l'extérieur d'un parti qu'à l'intérieur. »

Jean-Luc Mano, spécialiste de la vie politique française, journaliste et conseil en communication, Jol Press, 27 août 2014

« L'histoire appartient au vainqueur et le dominant a une capacité incroyable à utiliser les mythes et l'histoire pour te faire croire qu'il a raison de te maltraiter. Et ce schéma est valable pour toutes les formes de domination. »

Zebda, groupe de musique toulousain (France), interview dans Le Point, 25 août 2014

« Le marché des produits contrefaits est un cancer sociétal pour l'Afrique. »

Jean -Michel Lavoizard (Dg d'Arise-Intelligence), cité dans le Soleil du mardi 26 août 2014

« Le foot est un jeu, et rien ne justifie la violence. Ce qui s'est passé est terrible ! C'est exactement le contraire de ce pourquoi on est fou de ce jeu, et de cette passion. Mais certains sont peut-être un petit peu trop fous. »

Claude Leroy, entraîneur et sélectionneur des Diables rouges du Congo-Brazzaville, RFI, 27 août 2014, au sujet de la mort, samedi soir en Algérie, du footballeur camerounais Albert Ebossé

RECHERCHE

Les églises peuvent-elles intéresser les experts comptables ?

C'est la question que pose Jean Paulin Itoua dans son mémoire en vue de passer de comptable agréé à celui d'expert-comptable. Le travail présenté le 26 août à Brazzaville a porté sur les « Missions d'accompagnement, d'assistance et de conseil de l'expert-comptable auprès des églises de réveil au Congo ».

Loin d'être un travail de théologie, il s'agit plutôt d'une recherche sur les églises qui, selon ce postulant au grade d'expert-comptable sont nombreuses à fonctionner grâce aux contributions des fidèles. Or, dit Jean Paulin Itoua, comme toute organisation qui veut demeurer pérenne, les églises ont intérêt à développer une gouvernance qui s'appuie, entre autres, sur la qualité de l'information.

« L'objectif principal de ce mémoire est d'amener les pouvoirs publics à faire appliquer les principes et les normes comptables spécifiques au secteur associatif », a déclaré l'impétrant à son jury. Ainsi, Jean Paulin Itoua a choisi ce thème dans la perspective de voir les associations culturelles en particulier, tenir une comptabilité régulière, sincère, harmonisée et adaptée au système comptable OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires).

En dégagant les objectifs spécifiques, il a signifié que l'expert-comptable libéral doit connaître les besoins des associations culturelles en matière d'organisation et de traitement de l'information comptable en vue de réaliser les missions d'accompagnement d'assistance et de conseil. Il doit aussi contribuer à la pratique de la bonne gouvernance dans les églises de réveil au Congo,

notamment en matière de gestion financière.

Comment sont gérées ces églises ?

Jean Paulin Itoua en a fait une préoccupation avec à la clé deux interrogations majeures : les églises de réveil au Congo tiennent-elles une comptabilité selon les normes et principes de régularité et de sincérité ? ; Les églises de réveil ont-elles des compétences suffisantes en la matière ou recourent-elles aux compétences externes ? Visiblement, la première hypothèse se confirme car la plupart des églises ne tiennent pas de « comptabilité régulière et sincère ». Faute de compétences en la matière. L'analyse a permis de relever d'éventuelles faiblesses dans l'organisation comptable actuelle des églises de réveil. Les propositions faites portent sur une comptabilité simple et pratique, basée sur les recettes d'une part et les dépenses d'autre part, question de contribuer à l'amélioration de la gestion des finances dans le sous-secteur associatif.

Par ailleurs, l'impétrant a notifié qu'il réside d'éventuels risques pour l'expert-comptable de se lancer dans ce sous-secteur associatif à réformer. « Nous avons formulé quelques recommandations pour aider les pouvoirs publics à assainir la gestion financière et comp-

table des associations dans leur ensemble et plus particulièrement les associations culturelles », a-t-il souligné. Et d'ajouter, « nous avons vu que les églises sont dans les faits, un véritable business au regard des investissements importants observés (...) dont la source demeure souvent floue (...) Les compétences de l'expert-comptable dans cet assainissement ne sont pas à remettre en cause (...) ne peut véritablement réussir que si la tenue d'une comptabilité régulière et sincère s'impose aux églises de réveil avec obligation de publication et de communication de leurs documents comptables annuels », a-t-il conclu dans son exposé de 12 minutes.

Un travail original

Parler de la nécessité pour les églises de tenir une comptabilité a paru aux yeux des examinateurs assez « original ». Cependant des critiques objectives n'ont pas manqué. D'où le débat qui a entouré cette soutenance avec des questions du genre : « Comment ramener ces structures se trouvant dans l'informel à venir dans le formel en organisant leur comptabilité, comment les aider à tenir une comptabilité spontanée ? »

Notons que les églises sont exonérées de taxes ou impôts lorsqu'elles ne se contentent que de « prêcher la bonne parole ». Mais au moment où elles s'écartent de leur vocation pastorale et se lancent dans des activités génératrices de revenus, l'expert-comptable peut intervenir. Les églises classiques ne sont pas concernées par ce travail car elles ont déjà leur système de contrôle interne.

Nancy France Loutoumba

LYCÉE D'EXCELLENCE DE MBOUNDA

650 candidats ont passé l'examen d'entrée

Ils sont 307 garçons et 298 filles à avoir affronté les épreuves d'entrée à ce prestigieux établissement situé à Dolisie dans le département du Niari. Placé sous la supervision du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, les épreuves ont regroupé des candidats venus de tous les départements du pays.

Comme épreuves écrites, on note les Mathématiques, la dictée-questions et l'expression écrite. C'est dans ce cadre que le ministre de tutelle, Hellot Matsson Mampouya, a entamé le 26 août à Brazzaville, une ronde des différents

centres choisis pour la circonstance. Le but était de se rendre compte du bon déroulement de ce concours. Pour Brazzaville sud, il s'agit des Collèges d'enseignement général Fraternité et du C.E.G Angola Libre. Et à Brazzaville nord, du C.E.G Pierre Ntsiété et A.A. Neto dans les 5èmes et 6ème arrondissements. « Je suis heureux de constater d'abord que tous les candidats inscrits sont présents. Deuxièmement, ce concours se déroule dans les conditions idoines. Les candidats sont assis, un par table-banc », a indiqué le ministre à l'issue de la ronde,

soulignant qu'il n'y a pas plus de 15 candidats par salle. Il a justifié l'initiative du chef de l'État en faveur de ce cadre d'apprentissage des meilleurs pour permettre la formation des élites, mais surtout l'encadrement et le suivi pédagogique rigoureux de nos enfants qui, dira-t-il, « sont appelés évidemment à être des cadres importants pour pouvoir servir le pays surtout que dans sa vision le chef de l'État a estimé que l'éducation devrait être au centre de son action pour que le Congo émerge en 2025 ».

Guillaume Ondzé



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo



CCNA – Coaching de préparation Examen 200-120

Les points abordés

- Operation of IP Data Networks
- LAN Switching Technologies
- IP addressing (IPv4 / IPv6)
- IP Routing Technologies
- IP Services
- Network Device Security
- Troubleshooting

Les plus :

- Evaluations de niveau
- Examen blanc dans les conditions réel
- Documents et outils de préparation remis à chaque Candidat

1 coupon de
certification
offert

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 19 au 24 Septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

750 000 FCFA

Implementing Cisco IP Routing (CCNP - ROUTE)

Les points abordés

- Planification des services de routage
- Mettre en œuvre une solution basée sur EIGRP
- Mettre en œuvre un réseau multi-aire basé sur une solution OSPF
- Mise en œuvre de la redistribution en IPv4
- Mettre en œuvre le contrôle de chemin
- Connexion d'un réseau d'entreprise vers un réseau ISP

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 22 au 26 Septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 000 000 FCFA

Mettre en œuvre Cisco MPLS V2.3

Les points abordés

- Présentation des concepts MPLS
- Affectation et distribution des labels MPLS
- Implémentation de MPLS en mode paquet et en mode cellule sur l'IOS
- Technologie MPLS VPN
- Implémentation de MPLS VPN sur l'IOS
- Caractéristiques avancées de MPLS VPN
- Accès Internet depuis un VPN

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 29 Septembre au 03 Octobre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 500 000 FCFA

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Ensemble, améliorons votre performance!

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons
pour tous vos besoins en
assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE TOUS RISQUES
(Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE

ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT

ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise
dès maintenant!

le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

ALIMENTATION ET SANTE

Les vitamines, des substances vitales

Le terme vitamine vient du premier facteur dont la nature chimique a été connue, en l'occurrence la thiamine qui porte une fonction amine. Le polonais Casimir Funk, qui a été à la base de cette découverte, a tout simplement fait la contraction de « vitale amine », ce qui a donné « vitamine ». En latin en effet, « vita » signifie vital. L'amine est une substance organique azotée.

Les vitamines sont donc des substances organiques, indispensables, bien qu'en faible quantité, à la croissance et au bon fonctionnement de l'organisme qui ne peut en effectuer lui-même la synthèse. Cependant quelques vitamines, à partir des provitamines et surtout sous certaines conditions, sont susceptibles d'être élaborées. C'est le cas des vitamines D et A. Tout comme certains facteurs comme la vitamine K et les vitamines du groupe B sont partiellement apportés à l'organisme à partir des synthèses intestinales effectuées par la flore digestive.

Certaines substances cependant sont apparentées aux facteurs vitaminiques comme l'inositol, la choline... Les vitamines sont classées en 2 catégories ; les vitamines liposolubles qui sont solubles dans les graisses et les vitamines hydrosolubles qui sont solubles dans l'eau.

Les vitamines liposolubles sont la vitamine A ou rétinol et les provitamines A, la vitamine D et les provitamines D, la vitamine E et les tocophérols, et enfin la vitamine K et ses dérivés.

Quels sont les sources et les rôles de ces vitamines liposolubles ?

La vitamine A ou rétinol et les provitamines A (carotène) se trouvent dans l'huile rouge de palme, la carotte, le cresson, l'huile de foie, le lait et beurre, l'œuf, les viandes et les poissons gras. Elles servent à la croissance, à la vision nocturne, à la résistance aux infections et à la santé de la peau.

La vitamine D ou calciférol et les provitamines D proviennent de l'huile de foie, lait, viandes et poissons. Elles servent à la croissance notamment l'absorption et la fixation osseuse.

La vitamine E et les tocophérols sont issus des huiles végétales, des céréales et des légumes verts. Ils permettent le bon état musculaire et nerveux, semblent même favoriser la fertilité.

La vitamine K ou ménaquinone et ses divers dérivés sont issus des végétaux comme les épinards aux feuilles vertes intenses. La flore bactérienne intestinale est également une source importante. La vitamine K est un facteur anti-hémorragique contrôlant la formation de la prothrombine qui détermine, elle-même, la formation du caillot.

Compte tenu de la diversité et du nombre important de vitamines, les vitamines hydrosolubles seront présentées dans le tout prochain article.

Par Ange KOUNKOU,

Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC).

SOCIÉTÉ CIVILE

Qui succédera à Martin Itoua à la tête de la Caresco ?

Le successeur de l'ancien président de la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco), Martin Itoua, décédé le 4 février 2013, sera connu ce 28 août à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire dont les travaux ont démarré mercredi matin à l'hôtel de ville de Brazzaville.

Sans déclarer officiellement sa candidature à l'ouverture des travaux, le président par intérim du bureau exécutif national de la Caresco, Bernard Yves Mahoungou Massila, serait en pole position pour succéder à

la Caresco a participé, après la disparition de son président, au recensement administratif spécial. Elle avait envoyé ses membres dans la Sangha, les Plateaux, Pool, la Bouenza, le Niari, Kouilou et à Pointe-Noire.



Le présidium des travaux ; crédit photo Adiac

Martin Itoua. Si les rumeurs qui courent dans les couloirs de l'hôtel de ville sont confirmées, ce membre du Parti congolais du travail (PCT) continuera le travail qu'il a amorcé depuis près de vingt mois. En effet, selon le bilan présenté à l'ouverture de l'assemblée,

L'équipe qui assurait l'intérim a également poursuivi la campagne de structuration de la Caresco dans les départements avec la mise en place, l'année dernière, des coordinations départementales des Plateaux, de la Lékoumou, du Pool, de la Likouala et la Bouenza.

« Nous avons traversé une période d'intérim assez longue qui part du 18 janvier 2013, peu avant la mort du président Martin Itoua, jusqu'aujourd'hui. Nous avons profité de ces vingt mois, pour mener des grandes activités qui ont concouru à la survie de notre organisation. Nous vous demandons beaucoup de contributions, beaucoup de sagesse et que tout se passe dans la discipline pour le respect de la mémoire du président qui nous a quittés », a invité le député de Kimongo, dans le département du Niari.

Le président de l'Association pour le développement du district de Kimongo (ADK), ne semble pas être le seul postulant à ce poste. D'autres noms circulent également sur les lèvres des participants venus des douze départements du Congo. Le nom du vice-président, chargé de la communication, porte-parole de la Caresco, Christian Grégoire Epouma, est aussi cité parmi tant d'autres.

Toutes ces supputations trouveront leur réponse ce 28 août à l'issue des travaux. Mais il faut également s'attendre à des surprises puisque certains évoquent la géopolitique et pourraient brandir cette carte. Rappelons que la Caresco a été créée le 1er février 2001 à l'issue des états généraux de la société civile congolaise.

Parfait Wilfried Douniama

OFFRES D'EMPLOI

La société SERVTEC recrute, pour le compte d'AERCO, des agents permanents dans la sécurité qui seront amenés à intervenir sur les installations de sécurité incendie de l'aéroport d'Ollombo. Des Agents de Prévention et de Sécurité Incendie (APSI)

Trois (03) Postes basés à Ollombo-Oyo Sous l'autorité du Responsable Sûreté et Sécurité et du Responsable d'exploitation de l'aéroport d'Ollombo, assure la prévention en matière de sécurité incendie et assistance à personne. Assure les interventions d'urgence en cas d'incendie.

Compétences et qualités recherchées :

- Etre apte physiquement
- Supporter un effort modéré
- Aimer la course à pieds
- Avoir une capacité rapide de marche
- Portage de charge
- Avoir un poids en rapport avec sa taille
- Intégrité physique totale
- Maximum 35 ans
- Capacité rédactionnelle permettant de rédiger sur une main courante.

-Capacité d'élocution permettant une alerte des secours et un échange d'information par radio. Référence du Poste :

Les candidatures devront être déposées sous pli fermé, portant la mention Recrutement AERCO plus la référence du poste. Les dossiers de candidature devront comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite, une Photocopie légalisée du dernier diplôme. Le dépôt de dossier se fera à l'adresse suivante : 2ème étage immeuble de la MUCODEC boulevard Sassou Nguesso centre-ville Brazzaville République du Congo. tel : 05 700 01 68 ou par email à l'attention de Madame BRAILLON Dany : dany.brailon@servtec-congo.com.

ou Au bureau AERCO, situé dans l'enceinte de l'aéroport d'Ollombo, demander Mr Louis-Marie Tchicaya 06 610 48 88 louis-marie.tchicaya@aerco-cg.com.

PS : les candidatures retenues en priorités sont celles des postulants ayant des compétences requises et résidants ou ayant une possibilité de résidence dans les localités avoisinantes.

OFIS
TRAINING
Center

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale

Ensemble, améliorons votre performance!



INTERVIEW

«Michel Djotodia n'est pas dans le marchandage des compensations», a déclaré Anicet Guyamma Bazoguo

Au lendemain de la publication du nouveau gouvernement de la Centrafrique, le porte-parole de la présidente de transition, Clément Anicet Guyamma Bazoguo, s'est rendu à Cotonou au Bénin où il a rencontré l'ancien président de transition et chef de la Séléka Michel Djotodia. Dans une interview accordée à Radio France internationale (RFI), il revient sur leurs échanges et le nouveau gouvernement qui, depuis quelques jours, est critiqué par une partie de la classe politique mais aussi par la Séléka.

RFI : Quel est l'état d'esprit dans lequel a été formé le nouveau gouvernement vendredi dernier ?

Clément Anicet Guyamma Bazoguo (CAGB) : Nous étions sortis de Brazzaville avec l'esprit de réconciliation, de consensus et surtout de plus grande implication de tous les acteurs dans la gestion de la transition. C'est sur la base de cet esprit de Brazzaville que la présidente de transition a nommé un nouveau Premier ministre afin qu'ensemble, les deux forment un nouveau gouvernement beaucoup plus inclusif. La composition de ce gouvernement est assez éloquente puisque presque toutes les entités qui ont consulté sont représentées. Dans ce gouvernement, il y a également les représentants des préfectures et des régions. Nous pouvons donc dire que c'est un gouvernement beaucoup plus large et qui

certainement fait plus de consensus.

RFI : Mais manifestement pas assez puisque les principaux partis politiques du pays ne se reconnaissent pas dans ce gouvernement y compris des groupes armés tels que la Séléka

CAGB : Toutes les parties ont été reçues avant la publication de ce gouvernement. La Séléka a été consultée. Sa délégation a été conduite par son secrétaire général qui est légitimement reconnu par ce mouvement. Tant qu'il n'y a pas de désistement, nous pensons que les entités qui sont représentées vont rester.

RFI : Vous avez rencontré, le week end, Michel Djotodia l'ancien président et chef de la Séléka, à Cotonou. C'était justement pour apaiser la contestation ?

CAGB : Non ! C'était plutôt pour impliquer tous les acteurs politiques, dont l'ancien président Djotodia, dans le processus politique de dialogue et de réconciliation. La présidente de transition a traduit comme message à l'ancien président, qu'elle n'avait rien contre lui et qu'elle souhaitait qu'il l'aide à bien conduire la transition. Aujourd'hui après l'accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville, la transition doit prendre un nouvel élan.

RFI : Plus concrètement, comment Michel Djotodia

peut-il vous aider à bien mener la transition ? Que lui avez-vous demandé ?

CAGB : Le président Djotodia est un homme d'État. Je l'ai écouté dire que la Centrafrique doit aujourd'hui s'inspirer du modèle de démocratie, de développement béninois. Je pense qu'il y a beaucoup de choses que le président Djotodia peut faire.

RFI : Que vous a-t-il dit et qu'est-il prêt à faire dans l'immédiat, à distance, à Cotonou où il se trouve ?

CAGB : C'est un ancien chef d'État. Je n'étais pas allé pour lui forcer la main mais plutôt lui transmettre un message et puis avoir sa vision des choses. Le plus important était d'avoir une communication directe avec lui, car, jusque-là rien n'était fait dans ce sens.

RFI : Michel Djotodia accepte-t-il le nouveau gouvernement formé vendredi ou a-t-il demandé des compensations pour apaiser son mouvement Séléka ?

CAGB : Michel Djotodia est un ancien chef d'État, il n'est pas dans le marchandage des compensations. Il ne m'a pas dit qu'il contestait le Premier ministre ou le nouveau gouvernement. Je pense qu'il n'y a pas de contestations, ni de la part de Michel Djotodia, ni du mouvement Séléka qu'il dirige.

RFI : Où avez-vous



Michel Djotodia

rencontré Michel Djotodia et combien de temps a duré cette entrevue qui était la première du genre ?

CAGB : Le président Djotodia nous a très chaleureusement et fraternellement reçus dans son bureau de Cotonou. Nous avons passé presque toute la journée de samedi avec lui. J'ai eu un tête à tête avec lui pour lui faire passer le message de la présidente de transition centrafricaine. Par la suite, nous avons eu une séance de travail à laquelle étaient associés les membres du centre pour le dialogue d'humanité, qui d'ailleurs a œuvré en coulisse pour l'organisation de cette rencontre ; mais aussi le ministre béninois des Affaires étrangères était présent.

RFI : C'est-à-dire que c'est une nouvelle coopération

qui commence ?

CAGB : Je peux l'affirmer car selon la volonté de la présidente de transition, il nous faut activer toutes les mesures qui peuvent ramener la paix dans le pays. Nous avons commencé avec Michel Djotodia, mais cela va continuer avec les autres entités.

RFI : Quelles entités précisément ?

CAGB : Outre l'ex rébellion Séléka, il y a aussi les anti-balaka. Ce sont des forces qui sont sur le terrain avec lesquelles nous devons travailler. Il y a ce défi de nous approprier le processus de dialogue politique et de réconciliation car, il ne faut pas que les centrafricains déçoivent tous ceux de l'extérieur qui veulent aider le pays à sortir de la crise qui la mine.

Source : RFI

Une médiation pour baisser la tension entre les communautés de Bria

Le comité de sensibilisation sur la cohésion sociale a organisé mardi dernier une rencontre pour échanger avec les différentes communautés sur la tension qui prévaut depuis quarante huit heures dans la ville.

Le comité a rencontré les peulhs, musulmans et Goula membres de l'ex-Séléka dont les relations sont tendues ces derniers temps.

La sensibilisation sur la cohésion sociale menée dans la ville de Bria a comme cible, les membres de l'ex-Séléka. Le bureau du

comité de sensibilisation s'est rendu au quartier Kobo où il a rencontré les peulhs armés, membres de l'ex-Séléka. Ensuite, il a discuté avec les musulmans et les Goula dans leurs quartiers que sont respectivement Mandéla et Bourno.

Le président du comité de

sensibilisation sur la cohésion sociale Motar Chaib a indiqué que l'objectif de cette descente sur le terrain est de créer les conditions d'un vivre ensemble dans la ville et entre les communautés. Il a précisé que les tensions de ces derniers temps sont susceptibles de briser la cohésion sociale à Bria « la tension a été vive ces derniers jours. Nous l'avons constaté et c'est pourquoi nous avons agi en ren-

contrant les membres des communautés supposées en problème pour leur rappeler l'importance de préserver la paix et la cohésion sociale dans la ville. Tous ont compris et pour le moment, il n'y a pas d'inquiétude ».

Le commandant de zone de la ville de Bria, le colonel Adam Motar, qui a aussi organisé des descentes sur le terrain a confié au RJDH qu'il a attiré l'attention de ses hommes sur la

cohésion sociale et l'importance de ne pas paniquer la population. « J'ai donné des ordres pour ne pas que des tirs se fassent entendre dans la ville. J'ai aussi rassuré la population de la ville », a-t-il noté.

Cette sensibilisation à la cohésion sociale est organisée au moment où les relations entre les peulhs et Goula tous membres de l'ex-Séléka sont tendues.

Réseau des journalistes des Droits de l'Homme

DÉBAT LITTÉRAIRE

Regards croisés sur Les Amours emprisonnées de « l'homme de Dieu »

Le livre de Joseph Okania a fait l'objet de débats, vendredi, chez les littéraires lors de la traditionnelle rencontre des arts et des lettres organisée par l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac) à la préfecture de Brazzaville.

Publié aux éditions Société des écrivains, *Les Amours emprisonnées de l'homme de Dieu*, sont un condensé de la vie de Joseph Okania. « J'ai relaté ma marche à moi dans ce siècle... Mon témoignage repose donc sur ma vie, la vie de l'homme qui a été en dents de scie ; c'est-à-dire avec des hauts et des bas. » En effet, à travers son parcours atypique et une saga familiale très mouvementée car émaillée de rencontres singulières, Joseph Okania livre un « bouillon de cultures » où l'humanité est décrite dans sa diversité.

Cette chronique surprenante débouche par son emprisonnement à Rouen en France à la demande de sa femme pour « violation de son propre domicile ». Et pourtant, en dépit de tout cela, l'homme a dorénavant un regard d'homme sur les femmes. « Je n'ai pas changé de sexe pour autant ni ma ma-

nière de voir les choses. Sauf que j'ai été traumatisé dans la mesure où c'est ma femme qui a fait que je me retrouve en prison. En dépit de tout cela, la femme est sacrée et il faut l'aimer... Ce n'est pas parce qu'une, deux, trois femmes ont failli qu'il faut mettre une croix sur toutes. On tombera certainement, mais on se relèvera toujours. Puisque la Bible déclare que le juste tombe sept fois mais il se relève toujours. Je suis tombé six fois, je me suis levé. c'est sûr qu'à la septième fois je me relèverai toujours. »

Toutefois, Joseph Okania est devenu très méfiant depuis cet emprisonnement, et observe désormais ses contemporains congolais et français à la loupe. Pour le professeur Mukala-Kadima Nzuji, ce livre est très riche en enseignement. Ce n'est pas une fiction, ni moins un roman, mais plutôt un témoignage, c'est une autobiographie. Tout ce qui est dit là-dedans a été vécu. C'est une réalité. « Quand il s'agit de l'autobiographie, l'auteur se raconte... Et, à travers ce livre, nous découvrons la personnalité de Joseph Okania... Vous avez dû constater qu'il a été sincère du début jusqu'à la fin



Joseph Okania répondant aux questions de la presse

et que le mot qui résume cette sincérité, c'est j'assume. C'est un livre riche qui nous apprend énormément des choses. Il nous montre que chacun

construit son destin. »

Cette rencontre des hommes de lettres s'est passée en présence d'un éminent professeur de l'université de Yaoundé I,

l'un des meilleurs spécialistes de la littérature congolaise, qui a consacré sa thèse de doctorat aux romans congolais. Il a étudié tous les romans congolais publiés au Congo, en Europe, sans parti pris, pour montrer le lien qui existe entre la politique et la littérature congolaise. C'est donc un honneur qu'il a fait de passer aux « vendredis des arts et des lettres. »

Qui est Joseph Okania ?

Né en 1953 dans le célèbre village d'Okouma dans la sous-préfecture d'Owando au Congo Brazzaville et parti à l'hexagone en 1979 pour poursuivre ses études supérieures, notamment à l'ENSTB de Brest après un BTS électronique à Clichy, Joseph Okania fait carrière dans la grande industrie française. Bon vivant, père de sept enfants nés de cinq mères différentes, impuissante face à la broyeuse machine judiciaire française, il voit sa vie basculer dans le déshonneur lorsque son ménage conflictuel d'alors le mène tout droit en prison. Joseph Okania alias Pydhias dit Njoli-E-Ngondo est dorénavant écrivain et homme de Dieu.

Les Amours emprisonnées de l'homme de Dieu est vendu à 20.000 FCFA.

Bruno Okokana

HOMMAGE

Maître Jeany Ibela-Ibel, trois ans déjà !

Le coordonnateur de la fédération syndicale congolaise des artistes musiciens (Fésycam), Djason philosophe The Winner, réunira le 30 août en matinée, les artistes musiciens au musée-galerie du Bassin du Congo pour rendre un hommage mérité au grand défenseur des arts, le président fondateur de la Centrale syndicale congolaise des artistes (Cesya), Me Jeany Ibela-Ibel, décédé le 24 août 2011 à Brazzaville.

La famille syndicale et musicale s'est souvenue le 24 août dernier de maître Jeany Ibela-Ibel, président-fondateur de la Cesya. Cette

centrale syndicale qui regorgeait beaucoup de corporation avait également en son sein, la Fésycam que coordonne l'artiste musicien Djason

philosophe The Winner. Comme s'il savait sa mort proche, Me Jeany Ibela-Ibel avait demandé à Djason philosophe, de prendre la responsabilité de toute la centrale parce que la Fésycam ne s'occupe uniquement que de la musique. Depuis la mort de Me Jeany, Djason s'efforce de prendre les choses en mains en vue de défendre l'art de façon générale. « Au niveau du musée-galerie du Bassin du Congo, je représente la musique et suis également animateur et guide culturel. Donc, je fais de l'art en général, puisque je reçois les peintres, les sculpteurs, les céramistes... Un autre aspect, Me Jeany Ibela-Ibel, était un okamba, c'est-à-dire un sculpteur du Kiébé-Kiébé, il était dans cette danse initiatique. Aujourd'hui, j'ai fait l'exposition du Kiébé-Kiébé. Grâce à ce grand monsieur, j'ai été représenté le Congo à la rencontre des professionnels des musiques d'Afrique centrale et de la région des Grands Lacs organisée par la Francophonie à Kinshasa en République démocratique du Congo. Donc quelque part, on se retrouve sur un même point. C'est pour dire que c'est grâce à Ibela-Ibel que je suis là où je suis au-

jourd'hui », explique Djason.

Le mois d'août pour passer en revue les problèmes des musiciens

En effet, en août 2013, les artistes avaient organisé des entretiens autour de la Cesya. Ces entretiens avaient débouché sur un concert donné au bar Solo-Pendza par Djason philosophe The Winner et son groupe Super Nkolo-Mboka.

« Me Jeany Ibela-Ibel a été un grand syndicaliste qui s'est battu beaucoup pour l'intérêt des artistes. C'est pourquoi, nous avons décidé dès maintenant, de faire du mois d'août, un mois de la lutte pour le bien-être des artistes, un mois de la conscience et de la réflexion artistiques. Nous allons désormais nous réunir chaque mois d'août pour discuter de nos problèmes et faire des propositions à nos autorités de tutelle pour le bien être des artistes. Ces causeries-débats en mémoire de Jeanny Ibela-Ibel porteront sur l'état des lieux de la musique congolaise. Elles seront dorénavant continues. Chaque mois d'août, nous allons nous réunir pour voir tous les problèmes qui nous minent, et voir ce que l'on peut faire pour occuper la pre-

mière place sur le plan musical. »

Djason philosophe the Winner pense que le fait pour la République du Congo de bénéficier de l'ex organisation de l'unité africaine (O.U.A) actuelle Union africaine (U.A) de l'organisation du festival panafricain de musique (Fespam) devrait permettre aux artistes musiciens de hisser la musique congolaise au premier plan au niveau panafricain. Tel est par exemple le cas des Burkinabés avec le festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco). Il n'est plus un seul doute qu'ils dominent le cinéma africain. Cela devrait être autant pour le Congo qui a le privilège d'abriter la grande fête musicale du continent africain. C'est donc ce à quoi ils devront orienter leur réflexion. Il a pris l'exemple de son groupe qui vient de décrocher un contrat dans les pays lusophones (qui parlent le portugais) pour avoir lancé le bonus OPAIO dans lequel il chante en portugais, expérience acquise de son séjour brésilien.

Enfin, il a rappelé que d'autres journées seront organisées sur la peinture avec l'Ecole de peinture de Poto-Poto qui reste la meilleure en Afrique, sur la sculpture, sur la céramique...

B.Ok.



Me Jeany Ibela-Ibel

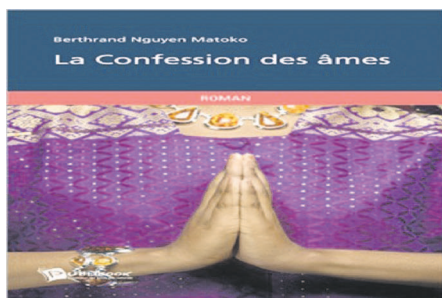
LITTÉRATURE

« La confession des âmes », entre doute et passion amoureuse

Cet ouvrage nous raconte une histoire de famille où se mêle l'amour. Pierre-Yves Duchâteau et Perfecta s'aiment. Et sur le point de se marier, ils découvrent leur possible lien de sang : ils sont frère et sœur qui s'ignorent.

Pierre-Yves Duchâteau est un enseignant qui évolue en France. Il a demandé une affectation dans un pays d'Asie, ce continent qui l'a toujours fasciné. Malheureusement c'est à Libreville qu'il est envoyé comme professeur de Philosophie. Les paroles bienveillantes de son père, ancien diplomate qui a séjourné dans ce pays, ne le rassurent pas.

Il accepte malgré tout ce poste qui l'éloigne de sa compagne Valérie qui a également obtenu avant lui une affectation à Dakar, au Sénégal. Pierre-Yves succombe aux charmes de Perfecta, une fille métisse de Marie-Thérèse Malanda, domestique de Pierre Yves, née d'un père qui a disparu sans laisser



de nouvelles alors que Marie-Thérèse attendait un enfant de lui. Perfecta a grandi sans connaître son géniteur. Artiste remarquée, sa beauté suscite les convoitises masculines. Pierre-Yves est affecté au Congo- Brazzaville, il emmène avec lui sa compagne Perfecta, cette dernière rompt avec son ami manager car, Pierre-Yves

représente à ses yeux sa première vraie relation amoureuse. Chose curieuse, le révérend qui préside la cathédrale où elle est choriste porte le même nom que son amoureux. S'installe alors le doute dans l'esprit de chacun. La tension monte... L'auteur de ce roman, Bertrand Nguyen Matoko est né à Brazzaville d'un père congolais et d'une mère vietnamienne. Il a une formation en droit et en psychologie sociale. Depuis 1981, il se consacre à la musique, la danse et l'écriture. Il est chorégraphe, choriste et ancien chargé de relations publiques pendant plusieurs années de la chanteuse internationale du Congo (ex Zaïre), Abéti Masikini. Il a écrit entre autres : Le Flamant noir, Les petits grains de sable. L'Identité et la raison d'être, A tu et à toi, et La confession des âmes.

Rosalie Bindika

IN MEMORIAM

28 août 2013 - 28 août 2014 : un an déjà !

Le 28 août 2013, ma fille, notre sœur, notre tante Blanche Christine Bongo alias Kiki nous quittait, nous laissant dans une immense détresse. Un an, c'est comme si c'était hier. Que toutes les personnes qui l'ont connue et estimée aient une pensée pieuse pour elle. Une intention de prière sera dite à sa mémoire à la messe de 6h30 à la Basilique Sainte Anne du Congo le jeudi 28 août.

Sa mère Antoinette Tsambou
Ses frères et sœurs Bongo et Banda
Ses neveux et nièces Bongo, Bokiba, Mokoko, Owomat, Banda.



Lekonza Demio André
Colonel Premier Préfet de la Cuvette-Ouest (1995-1997)
28 août 2009 - 28 août 2014

Voici cinq (5) ans, jour pour jour que tu as quitté la terre des vivants, laissant derrière toi un parcours noble et inoubliable. Cher Papa, cher oncle, cher grand frère, cher doyen, pépé Lekonza, tonton Aleck, tu nous manques et tu manqueras à jamais notre conscience. Que ceux qui l'ont connu, amis, collègues et connaissances trouvent ici la reconnaissance de sa famille pour avoir eu une pensée pieuse à son égard ce 28 août 2014 jour mémorable. Repose en paix Papa !



NÉCROLOGIE

Asinyindou Diatounga Parfait agent dépêches et la famille Opoudza ont le regret d'annoncer aux familles :

Essènguè Ô Tongo, Ngwabola, Abongo Tsambi, Andinga Ô Mwayé, Ossèli, Ongatsongo Ô Pouma, Okoulou-Elenga (Ipounou), Ekiènguè Et Gambomi Ô Oyongo, le décès de leur fille Opoundza Annie Clarisse survenu le 21 août 2014 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 56, rue Mokakembe à Ngamakosso.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



AVIS DE VENTE

Deux parcelles jumelées à vendre
au palais de justice,
sur l'avenue Marechal Lyautey
Contact : 05 527 99 39 / 01 101 11 37

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits
Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S. 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 40 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 5^e tour de la Coupe

Sans Maël Lépicier, le Royal Antwerp s'impose sans trembler face au Sérésien (3-1).

France, 2^e tour de la Coupe de la Ligue

Hugo Konongo était titulaire lors de la victoire de Clermont à Châteauroux (3-1). À la peine en Ligue 2, la formation auvergnate continue son parcours en Coupe de la Ligue. C'est la deuxième titularisation de la saison de l'ancien Bordelais. En déplacement à Auxerre, Nancy et Tobias Badila, titulaire au poste de latéral gauche, s'inclinent lourdement (0-3). Le jeune gaucher a passé une mauvaise soirée : souvent en retard, il a concédé un penalty. Arnold Bouka Moutou était ménagé et n'était pas dans le groupe d'Angers, éliminé sur son terrain par Arles (1-2).

Camille Delourme

La Fécofoot s'explique sur la suspension du championnat national

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a donné la position de sa structure le 27 août après l'annonce de la suspension momentanée de la compétition.

« Notre peine se justifie sur le fait que c'est une compétition qui permet à nos équipes nationales, toutes catégories confondues, de tirer l'essentiel de leur effectif. Est-il nécessaire que je revienne sur la prétention des clubs qui ont déclenché ce mouvement qui trouve sa source au non-paiement de la deuxième tranche de la subvention spéciale allouée aux clubs de Ligue 1 par l'État ! », s'exclame-t-il.

Visiblement, Jean Michel Mbono n'a pas d'autres solutions pour convaincre ses clubs à relancer la machine devant permettre au Congo de désigner ses futurs représentants aux compétitions

interclubs. Pour lui, la Fécofoot n'attend que la mise à disposition des moyens au profit des clubs conformément au chronogramme de paiement d'une tranche par trimestre avant d'expliquer en d'autres termes que, dans le processus de paiement de la subvention spéciale par tranche, la Fécofoot intervient sous couvert du ministère des Sports. « Les fonds dégagés transitent par le ministère qui fait agir la fédération pour le paiement au profit des clubs. Cette tendance, observée lors de la première tranche, attend d'être concrétisée pour la deuxième tranche et éventuellement pour les autres tranches à venir. »

Le président de la Fécofoot, conscient des conséquences que ce vide pourrait occasionner chez les Diables rouges locaux et les Léopards de Dolisie, s'est dit très optimiste quant à la recherche des solutions. « C'est dire que dans un bref délai, et les Diables rouges, toutes les catégories, et l'AC Léopards de Dolisie ne devraient pas trop en pâtir de cette situation. » Il reste, en dépit de tout, optimiste pour la participation du Congo aux compétitions internationales. « Ce qui nous permettrait, suivant les termes du calendrier FIFA-CAF, de disposer de nos représentants dans les compétitions continentales notamment Ligue des champions et la Coupe de la Confédération »

Pour l'heure, la Fécofoot maintient sa volonté de poursuivre le

championnat national édition B et la détermination des clubs de Ligue 2 pour la saison 2014-2015. Jean Michel Mbono a, par ailleurs, profité de l'occasion pour évoquer les chances des Diables rouges seniors, logés dans le même groupe que le Nigeria, le Soudan et l'Afrique du Sud dans les éliminatoires CAN 2015.

Le Congo se déplace le 6 septembre pour affronter le Nigeria avant de recevoir le Soudan le 10 du même mois à Pointe-Noire. « Le public sportif qui est le 12^e homme est convié à porter massivement et efficacement son soutien à notre équipe nationale. Pour faire court, nos Diables rouges ont toutes leurs chances de se qualifier, pourvu qu'on sache se saisir de cette opportunité », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

ÉLIMINATOIRES CAN U-20

Les Diables rouges sans Binguila et Loussoukou

Hardy Alain Samarange Binguila et Junior Amour Loussoukou Ngouala sont les deux piliers essentiels de l'équipe nationale des moins de 20 ans qui n'ont pas pu effectuer, ce 27 août, le déplacement du Caire pour affronter l'Égypte en match retour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations juniors. Motif : des blessures.

Le staff technique a fait appel à Kinfounia Gougou, pour pallier l'une des absences. En l'absence de ces techniciens, les Diables rouges juniors comptent sur l'efficacité de Kader Bidimbou devant les buts (sept buts en trois matches) pour assurer leur qualification pour la phase finale après celle remportée à la maison en 2007. Car lors de la manche aller le 17 août à Pointe-

Noire, les Congolais avaient assuré l'essentiel en l'emportant sur un score de deux buts à zéro, pas suffisant pour baisser le pied. En Égypte, ils auront un but à atteindre : celui qui consiste à inscrire au moins un but pour compliquer l'équation à l'équipe junior des Pharaons, ce qui leur permettrait d'éviter la loterie des tirs au but en cas d'égalité. Ils doivent aussi rester

costauds derrière pour ne pas prendre trop de buts au cas la ligne offensive se révélerait inefficace.

Notons que le vainqueur de cette confrontation sera qualifié pour la phase finale qui se disputera l'an prochain au Sénégal.

La liste des Diables rouges juniors retenus

- 1-Kinfounia Gougou
- 2-Robelvy Bilongo Diantékela
- 3-Raphaël Liebzig Ebara
- 4-Faria Jobel Ondongo
- 5-Cosme Andrely Atoni Mavoungou
- 6-Mamic Grace Miguel Itoua
- 7-Karl Ekaya
- 8-Dorvel Dibekou

- 9-Fred Duval Ngoma
- 10-Jean Rosis Okoumou Opimbat
- 11-Arci Saint Thibault Biassadila Mouanga
- 12-Constantin Christ Olsen Bakaki
- 13-Muriel Deldy Goyi
- 14-Grace Guyovane Ntota
- 15-Silvère Ganvoula Mbooussi
- 16-Pavhel Ndzila
- 17-Kader Georges Bidimbou
- 18-Elvis Filanckembo
- 19-Duval Kemol Mbemba
- 20-Yannick Elenga
- 21-Justalain Moïse Nkounkou
- 22-Daurel Babélé

James Golden Eloué



Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

AFFAIRE CHEBEYA

Le tribunal de Dakar ouvre une information judiciaire

Un juge d'instruction sénégalais a entendu les parties civiles afin de confirmer la plainte et ainsi enclencher le processus.

Interrompu depuis mai 2013, le procès en appel sur le double assassinat des défenseurs des droits de l'Homme Floribert Chebeya et Fidèle Bazana assassinés dans la nuit du 1er au 2 juin 2010 vient de connaître un nouveau rebondissement à la faveur de l'ouverture de l'information judiciaire par le tribunal de Dakar. Celui-ci a eue recours au principe de l'extra territorialité et de compétence universelle pour investiguer de nouveau sur ce dossier judiciaire dont on attend toujours le dénouement. C'est ce que vient de révéler un communiqué de la Fédération des ligues des droits de l'Homme (FIDH), initiatrice de la plainte déposée devant la justice sénégalaise depuis le 2 juin



Floribert Chebeya

La prochaine étape à ce niveau pré-judicictionnel de l'instruction consistera à convoquer et à entendre Paul Mwilam-

bwe, un acteur-clé de cette tragédie réfugié à Dakar depuis près de six mois. Ex-major de la police congolaise condamné par contumace au premier degré par la justice congolaise à la peine de mort, l'intéressé avait fait des témoignages troublants en 2012 sur le rôle de certains hauts gradés dans la disparition du défenseur des droits de l'Homme et de son chauffeur mettant personnellement en cause le général John Numbi, l'ancien patron de la police. Pour les défenseurs des droits de l'Homme, cette audience de confirmation des charges marque un pas important dans cette affaire qui aura fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Alain Diasso

JUSTICE

Un plaidoyer en faveur des bénéficiaires de la loi d'amnistie

Pour l'Asadho, la détention illégale tolérée par les personnes qui ont été désignées pour rendre effective la loi d'amnistie constitue une atteinte grave des droits fondamentaux des personnes concernées.

Dans un communiqué du 25 août, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dite vivement préoccupée par la détention illégale, dans les différents lieux de détention de Kinshasa, de certains bénéficiaires de la loi d'amnistie et signataires de la fiche d'engagement. Cette association a fait constater qu'à ce jour, un bon nombre de ces bénéficiaires continuent d'être « en détention irrégulière dans les différents cachots de la ville de Kinshasa dans l'indifférence totale des autorités tant poli-

tiques que judiciaires impliquées dans la gestion de ce dossier d'amnistie ». Pour soutenir son argumentaire, l'ONG a étalé une liste d'une vingtaine de personnes qui souffrent encore de la privation de liberté dans les différents lieux de détention à travers la ville province, alors que bénéficiaires de cette décision à la suite de laquelle le ministre de la Justice et des Droits humains avait pris, au mois d'avril dernier, l'Arrêté ministériel portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques.

Face à cette réalité, l'Asadho a recommandé à la ministre de la Justice et des Droits humains d'ordonner, dans le meilleur délai, la mise en liberté de tous bénéficiaires de la loi d'amnistie identifiés et de faire ouvrir des poursuites disciplinaires et ou judiciaires contre toutes les autorités judiciaires impliquées dans

la détention illégale de ces bénéficiaires de la loi d'amnistie.

L'ONG a, par ailleurs, exhorté le procureur général de la République, l'auditeur général des Fardc et le secrétaire général à la Justice à l'exécution de l'Arrêté de la ministre de Justice et des Droits humains, en libérant les personnes identifiées et de mettre fin à tout acte de nature à porter atteinte aux droits fondamentaux reconnus aux bénéficiaires de la loi d'amnistie. Tout en reconnaissant que plusieurs autres personnes ont déjà été libérées en faveur de cette décision, l'Asadho estime que la détention illégale tolérée par les personnes qui ont été désignées pour rendre effective la loi d'amnistie constitue une atteinte grave des droits fondamentaux consacrés par les instruments juridiques nationaux et internationaux.

Lucien Dianzenza

VIRUS ÉBOLA

Le gouvernement invite la population à ne pas céder à la psychose

Jusqu'à ce jour, l'épidémie reste toujours contenue au secteur de Djera en territoire de Boende, district de la Tshuapa, dans la province de l'Équateur.

Le président de la République, Joseph Kabila Kabange, a invité le gouvernement à poursuivre la sensibilisation de la population et à rassurer les partenaires et les différents pays voisins. Il a fait cette exhortation au cours du conseil des ministres qu'il a présidé le 26 août à la Cité de l'Union africaine. Essentiellement consacrée à la situation de la maladie à virus Ébola en RDC et au plan de riposte mis en place pour la contrer, cette réunion extraordinaire a permis de faire l'évaluation de actions menées jusque-là. À ce sujet, le ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi, a informé ses pairs de la bonne exécution du plan de contingence et de riposte à travers les actions d'envergure entreprises grâce aux moyens conséquents alloués par l'exécutif national. Tout en attirant l'attention des

membres du gouvernement sur la gravité et la sensibilité de la situation face à cette maladie à la lumière de ce qui se passe en Afrique de l'Ouest, le chef de l'État a instruit le gouvernement « à mettre à la disposition de nos scientifiques chercheurs les moyens conséquents pour accélérer la mise au point d'un vaccin contre cette maladie ».

Le conseil des ministres a mis une emphase particulière sur la nécessité de poursuivre la sensibilisation à travers une politique de communication bien pensée afin de donner la bonne information à la population et ainsi faire taire les rumeurs. Contrairement aux allégations faisant état des cas qui auraient été découverts dans les villes de Mbandaka et de Kinshasa où les analyses effectuées sur les cas de fièvres signalées ont été négati-

ves, le gouvernement a invité la population congolaise à ne pas céder à la psychose. Car jusqu'à ce jour, l'épidémie reste contenue au secteur de Djera dans le territoire de Boende, province de l'Équateur.

Signalons, par ailleurs, que des actions sont entreprises d'ores et déjà sur le terrain avec la contribution des autorités locales et du personnel de santé pour « sensibiliser la population à respecter les mesures d'hygiène, notamment le nettoyage des mains après des moments critiques ». Notons que cette épidémie qui n'a aucun lien avec celle qui sévit en Afrique de l'Ouest est la septième en RDC depuis celle de Yambuku survenue en 1976 dans la même province de l'Équateur.

A.D.

VIE DES PARTIS

La plate-forme Déco s'intègre dans le macrocosme politique national

C'est dans une ambiance de fête que la plate-forme politique et électorale de l'opposition politique **Débout Congolais** (Déco) a été lancée, le 24 août, au siège des Forces novatrices pour l'union et la solidarité (Fonus) sur l'avenue de l'Enseignement, dans la commune de Kasa-Vubu, à Kinshasa. C'était en présence de plus d'un millier de personnes qui ont adhéré à cette nouvelle démarche politique en branle dans l'objectif de remporter les élections.

Structuration de quatre-vingts partis politiques, associations de la société civile, les mouvements syndicaux, et des personnalités, etc., Déco est désormais présent dans l'univers politique nationale. Et tous, ils ont jeté leur dévolu sur Joseph Olenghankoy, prési-

contre son pouvoir monolithique. Personne parmi eux n'a succédé à Mobutu à la tête du pays. Et Déco voit le jour afin de remédier aux erreurs du passé, sur la base d'une nouvelle intelligence et un nouvel état d'esprit des Congolais. L'exercice crédible de la démocratie, le respect des droits de l'Homme, la bonne gouvernance et l'instauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du pays constituent la direction philosophique de cette plate-forme. « Déco n'est pas un mouvement extrémiste et va défendre l'intérêt du pays dans la fermeté, mais avec élégance de langage », a insisté Olenghankoy, notant qu'on n'improvise pas un homme d'État, mais on le prépare. « Je veux le pouvoir; on ne fait pas la politique pour donner la chance aux hommes sans histoire, moi j'ai une histoire. Olenghankoy, c'est 297 villes mortes, quarante-six emprisonnements, des marches



Joseph Olenghankoy, président de Déco

dent des Fonus, pour présider à cette nouvelle plate-forme. Dans la prière d'ouverture de la cérémonie, l'apôtre Kabongo a demandé à Dieu de marcher avec Déco pour un aboutissement heureux des objectifs, lors que l'on sait que certaines plates-formes politiques sont mortes aussitôt nées.

Pendant plus d'une heure de speech, le président de Déco, Olenghankoy, a magistralement présenté les lignes philosophiques de Déco à l'assistance et à la presse. Il a, en premier lieu, fait une esquisse historique, relevant la détermination du peuple ayant abouti à l'Indépendance de la RDC en 1960. « On avait démontré au colonisateur que lorsqu'un peuple est conscient de son destin, il est plus puissant qu'une bombe atomique », a-t-il affirmé. Et les leaders de l'époque se sont distingués, comme Joseph Kasa-Vubu par son honnêteté, Patrice Lumumba par son courage et sa détermination. Olenghankoy a indiqué avoir perdu énormément d'énergie dans la lutte contre la dictature de Mobutu, sous l'aile d'Étienne Tshisekedi qu'il considère comme la cathédrale de la résistance en RDC et le père de la démocratie congolaise. Laurent-Désiré Kabila a, quant à lui, eu le privilège de finir le travail entamé plusieurs années avant par l'opposition pacifique, en déracinant totalement la longue dictature de Mobutu de trois décennies. Mais, a souligné le président de Déco, le départ de Mobutu n'a nullement bénéficié aux opposants qui ont longtemps lutté

pacifiques... », a déclaré Olenghankoy, tournant le dos à certains opposants. Le président de Déco compte privilégier le dialogue. Et c'était la raison de sa participation aux Concertations nationales dont il soutient encore les recommandations parmi lesquelles l'examen du cas du pasteur Kuthino Fernando et Eugène Diomi détenus au centre pénitentier et de rééducation de Kinshasa (prison Makala). « Quand l'homme politique va au dialogue, les pistes d'atterrissage ont toujours été la gestion consensuelle du pouvoir », a-t-il indiqué. Et le président de Déco de déclarer : « Joseph Kabila n'est pas un ennemi, mais un adversaire politique ».

Olenghankoy a aussi abordé la question de la révision constitutionnelle très débattue dans les échanges politiques. Il ne compte pas s'y prononcer, d'autant plus que le président de la République, garant même de cette Loi fondamentale, n'a encore rien dit à ce sujet. Mais, toutefois, le président de Déco a fait un parallélisme sur les dix commandements de Dieu qui n'ont jamais été modifiés. Et il a eu des propos acerbes à l'encontre de Kengo wa Dondo dont il dénie l'appartenance à l'opposition, notant que cette personnalité énerve la population congolaise. Et le Sénat qu'il dirige aujourd'hui est hors délai constitutionnel. Le Déco, a terminé Olenghankoy, restera ferme sur les principes de la République, tels la Constitution, la loi électorale.

Martin Engimo

KINSHASA

Une nouvelle réglementation des activités quotidiennes de change

La décision de l'autorité urbaine est une réaction à l'insécurité qui s'est installée dans la ville province et visant essentiellement les cambistes.

Dans cette résolution du gouverneur de la ville province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, tous les bureaux de change agréés fonctionnant dans la capitale congolaise doivent désormais ouvrir à partir de sept heures du matin, pour fermer au plus tard à dix huit heures.

Conformément à cette nouvelle réglementation en la matière, toute activité de change devra également être exercée dans un bureau. L'exercice de cette activité en dehors du bureau ou dans un lieu public est désormais prohibé.

L'autorité urbaine menace, par ailleurs, tout contrevenant à ces mesures des poursuites pénales prévues par la législation et la réglementation en la matière. Cette décision prévoit également des amendes transactionnelles allant de l'équivalent en franc congolais de deux cents à mille dollars américains.

Le suivi de l'exécution de cette nouvelle disposition a été confié au ministre provincial des Finances, Économie, Commerce, Industrie, Petites et Moyennes entreprises et Artisanat ainsi qu'à celui en charge



Des cambistes opérant à Kinshasa Photo John Bompengo

de la Population, Sécurité et Décentralisation.

Lutter contre l'insécurité

Au niveau de la corporation des cambistes, la décision du gouverneur André Kimbuta est justifiable, compte

tenu de cambriolages perpétrés ces derniers temps chez les cambistes et dont certains ont occasionné morts d'hommes. « Moi, je ne prends plus le risque d'exposer de l'argent à la place publique. Je préfère travailler d'une autre manière afin de ne plus

m'exposer à cette insécurité dont j'ai une fois déjà été victime », a admis un cambiste qui opère aux alentours du nouveau beach à Gombe.

Par ailleurs, le problème se pose pour ceux dont le fonds (capitale) ne permet pas de s'offrir un bureau. Toute-

fois, beaucoup réfléchissent déjà sur la création des « joint-ventures » afin de mettre ensemble des forces leur permettant de travailler selon la nouvelle réglementation du secteur.

D'une part, l'opinion condamne également la façon d'étaler l'argent sur la place publique, qui a pris corps dans les milieux des cambistes kinois. Ceux qui sont de cet avis pensent que c'est cette exposition qui est à la base de la convoitise qui crée l'insécurité.

Déjà, de l'autre côté, étant donné que la majorité de braqueurs des cambistes opéraient sur des motos, l'autorité urbaine a également interdit la circulation de ces engins au-delà de dix-neuf heures ni avant six heures, afin de contenir cette insécurité. Mais, ici, cette décision est loin d'être suivie. Dans certains quartiers de Kinshasa, en effet, les motos continuent à circuler comme auparavant, sans tenir compte des limites d'heures fixées.

Cette insubordination est aussi soutenue par les usagers de ce moyen de transport, qui ne savent plus faire certains trajets à pied comme ils le faisaient avant l'instauration des motos comme taxis à Kinshasa. Ces derniers ne trouvent pas le fondement de cette interdiction, soutenant même que certains bandits utilisent des véhicules pour opérer.

Lucien Dianzenza

DOTATION

Des équipements médico-sanitaires pour les hôpitaux des deux Kasai

Des ambulances et des médicaments d'un montant de 1,3 million de dollars ont été remis aux provinces du Kasai-Occidental et Kasai-Oriental dans le cadre du projet d'équipement des structures sanitaires, projet financé totalement par le gouvernement. Douze hôpitaux généraux de référence et soixante centres de santé de ces deux sont bénéficiaires de ce geste.

Pour le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, qui a reçu symboliquement les équipements des mains de la représentante adjointe du Fonds des Nations unies pour l'enfance en RDC (Unicef), Mme Sylvie Fouet, avant de les remettre au gouverneur du Kasai Occidental, Alex Kande, et celui du Kasai Oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, ces équipements médico-sanitaires, ces ambulances et ces médicaments sont destinés à six hôpitaux généraux de référence suivants du Kasai Oriental : Sainte-Marie du territoire de Lubefu, Tshofa du territoire de Lubao, Wikong du territoire de Luilu, Dipumba à Mbuji-Mayi, Saint-Joseph de Gandanjika et hôpital Bibanda du territoire de Katanda. Et les six hôpitaux généraux de référence ci-après du Kasai Occidental en sont bénéficiaires : hôpitaux de Mweka et de Kakenge dans le territoire de Mweka, d'Ilebo et de Mikope dans le territoire d'Ilebo, hôpital de la ville de Tshikapa et du territoire de Dibaya. Le Dr Félix Kabange Numbi a insisté sur la mise en place d'un comité de gestion pour bien gérer ces équipements et médicaments.

Pour la représentante adjointe de l'Unicef, les douze hôpitaux généraux de référence concernés vont recevoir des électrocardiographes, des tables d'opération universelle, des centrifugeuses, des échographes, des lits d'hospitalisation avec matelas, des tables gynécologiques, des microscopes, des réfrigérateurs solaires, des équipements de radiographie avec accessoires, des tables d'examen gynécologique et des groupes électrogènes.

Cependant, les soixante centres de santé recevront également une centrifugeuse, un microscope, des lits d'hospitalisation avec matelas, une table d'examen, un lit d'accouchement et d'autres petits équipements et kits de santé. Pour Sylvie Fouet, ces matériels et équipements médico-sanitaires « contribueront à offrir à la population des deux Kasai, des soins de santé de qualité. Ils contribueront aussi à renforcer le système de santé et aider à une meilleure prise en charge sanitaire de la population de ces deux provinces ».

Aline Nzuzi

RWANDA-RDC

Vers une nouvelle ligne de démarcation à la frontière commune

Les experts des deux pays s'attendent à retrouver les vingt-deux bornes qui les délimitent historiquement afin de tracer une nouvelle frontière en tenant compte des évolutions naturelles.

Le Rwanda et la RDC ont relancé le processus de démarcation de leur frontière commune à travers une intense activité menée présentement par les experts des deux pays. L'opération avait été lancée officiellement le 26 août entre le Nord-Kivu et le district de Rubavu au Rwanda. Une commission mixte RDC-Rwanda est déjà à pied d'œuvre afin de concrétiser le projet conformément à la recommandation faite lors de la réunion bipartite Rwanda-RDC sur la question de ces limites tenue au mois d'août à Goma. Pour l'heure, un premier état des lieux est en passe d'être dressé par les experts des deux pays dépêchés sur les lieux depuis le 25 août. Ces chevronnés sont astreints à arpenter les soixante kilomètres de frontière terrestre entre le Rwanda et la RDC pour retrouver les vingt-deux bornes délimitant historiquement les deux pays en partant des faubourgs de Goma jusqu'au district de Rubavu au Rwanda.

Une tâche ardue presque impossible lorsqu'on sait que toutes les bornes laissées par les Belges et les Allemands



Des militaires des Fardc postés à la localité frontalière de Kibati au Nord-Kivu

en 1911 n'ont pu être entretenues ces trente dernières années au point que certaines ont même disparues à vue d'œil. À cela s'ajoute le fait que d'autres ont été carrément déplacées ou enfouies dans les profondeurs sous terre. D'où le recours aux boussoles et autres appareils GPS pour assurer leur repérage. Toutefois, la moisson est loin d'être celle attendue d'autant plus que, depuis la première phase du processus entamé en 2009 par les deux pays, seulement cinq des vingt-deux bornes avaient été identifiées. Depuis lors, l'opération avait été suspendue jusqu'à sa reprise en ce mois d'août 2014.

Cette fois, les deux pays ont assuré qu'ils iraient jusqu'au bout. L'objectif

de cette action est non seulement technique, mais aussi et surtout politique eu égard aux différends frontaliers qui, souvent, mettent en mal les relations diplomatiques entre le Rwanda et la RDC. Aussi les données recueillies devront-elles permettre d'établir une nouvelle carte de démarcation en tenant compte des évolutions naturelles. On croit savoir qu'en réparant les bornes endommagées pour rendre la frontière clairement visible pourrait contribuer à limiter les risques de conflits territoriaux entre les deux pays. Les deux parties se sont engagées à se retrouver à partir du 15 septembre au Rwanda pour faire le point.

Alain Diasso

BANDE DESSINÉE

Panique à Kinshasa illustre la paranoïa kinoise

L'album du dessinateur Asimba Bathy paru sous son label personnel, Les éditions du Crayon noir, met les projecteurs sur le comportement fâcheux des habitants de la capitale qui sont passés maîtres dans leur capacité à créer la psychose générale à partir de rien et à s'en accommoder.

À un peu moins de deux mois de la présentation de Panique à Kinshasa qu'il prévoit en octobre, l'auteur de la bande dessinée (BD) s'est permis un commentaire sur son contenu. En effet, il ne faudrait pas mieux pour susciter l'envie de la lire comme le laisse pressentir son discours entamé de la sorte : « Le Kinois est fort en fiction ». Comme un peu pris d'admiration pour ce « talent » particulier qu'il reconnaît à ses concitoyens kinois mais rendu sur le ton d'un reproche, il explique : « Le Kinois est ingénieux, fort dans l'invention de faits qui n'existent pas. Alors qu'il n'y a rien au fond, il parvient à se créer une histoire qu'il amplifie à sa façon, il finit par y prendre peur lui-même et ne sait plus comment la gérer ».

Ce qui semble le plus surprendre dans l'observation dont Asimba Bathy a fait le partage aux Dépêches de Brazzaville, c'est que, toujours de façon assez invraisemblable, « comme pour se ressaisir », dans une sorte de sursaut, « il crée un évènement autour pour essayer d'y apporter un semblant d'accalmie et tout le monde est content, le climat redevient paisible ». Le comble, il poursuit : « Et, en fin de compte lorsque l'on cherchera à savoir ce qui s'est réellement passé, l'on ne trouvera rien. Car d'ordinaire le Kinois vous affirme avoir vu telle chose à tel



Deux planches de Panique à Kinshasa

endroit quand vous vous décidez d'aller vérifier, c'est là qu'il va vous dire : « En fait, ce n'est pas moi qui ai vu, mais cela m'a été plutôt rapporté par un tel qui lui a été le témoin des faits. Et une fois en contact avec le présumé témoin indiqué, lui aussi à son tour dira avoir reçu l'information d'une tierce personne laquelle vous racontera aussi la même chose et ainsi de suite, sans que jamais l'on ne remonte à la source, la bonne personne qui aurait vécu les faits dont les circonstances et les détails se sont propagés et sont parvenus à l'oreille de tous. Pourtant, au départ, tout le monde affirmait avoir vu et qu'au final tout le monde avoue

avoir entendu. Un oui-dire dont tout le monde a fait sien jusqu'à prétendre avoir vu de ses yeux et à se présenter comme un témoin oculaire alors qu'en fait, il n'en était qu'un auriculaire et encore... ». Et Asimba Bathy de conclure : « Donc tout le monde l'a su par quelqu'un que l'on pourra pas identifier... ».

Une BD carte postale

Asimba déclare avoir abordé « une démarche multiple », au-delà de cette drôle de mentalité kinoise ci-haut mentionnée. Il soutient dès lors : « J'exploite cette réalité dans ma bande dessinée avec en background l'histoire

de Kinshasa ». Portée par le coup de projecteur sur l'imagination cocasse dont ses habitants savent faire preuve, l'histoire de Panique à Kinshasa donne à voir la ville « comme elle n'a jamais été vue auparavant en BD », affirme l'auteur. Et d'ajouter : « J'ai dessiné Kinshasa dans tous les sens. J'ai pris en compte son architecture urbaine et citadine, l'arrière-ville et je suis même allé jusque dans l'arrière-pays pour cela. Et donc, cela va donner à découvrir Kinshasa car j'ai en quelque sorte réalisé la carte postale de ma ville d'habitation que j'aime beaucoup. Je la présente à travers les gens et leurs spéculations d'un côté et

de l'autre je montre son architecture. Et, pour couronner le tout, j'ai expérimenté une nouvelle manière de faire la mise en couleur de la BD de sorte qu'elle soit différente, extraordinaire ».

Le bédéiste reste convaincu de l'importance à mettre en lumière sa ville. Il est parti du suivant constat : « Plusieurs Kinois, quoiqu'ils n'aient jamais quitté leur ville, se considèrent tels des Parisiens. Il faut dire que le cinéma, les photos-romans et autres revues, gravures de mode, etc. que les gens se partagent y contribuent en nous saturant d'images de Paris, Bruxelles, New-York ce qui a pour effet de les sublimer aux yeux de beaucoup ». Et de s'alarmer un tant soit peu sur le fait suivant « surtout depuis que Bandal, Lemba et Limete sont devenus Paris », il dit se réjouir d'avoir déjà pensé à vendre l'image de la capitale. « Je m'étais dit pourquoi ne pas vendre positivement, culturellement Kinshasa à partir de ce décor que j'ai choisi pour illustrer la ville ? », nous a-t-il confié. Conforté ici du fait que « cela fera en sorte qu'elle soit aussi à son tour vue dans le monde entier ». Et de faire part de sa certitude d'y être parvenu : « J'ai eu l'occasion, lors des séances de signature d'autographes en France, de voir la surprise des gens qui me demandaient : Est-ce bien ça Kinshasa ? Ah non ! avec la guerre qui sévit dans votre pays... Et donc, quand je répondais oui, il s'en est trouvé qui ont pris rendez-vous disant alors qu'ils viendraient vérifier par eux-mêmes, s'accorder un passage dans notre ville. Et donc, je crois avoir réussi à faire comprendre que Kinshasa est une ville vivable et fréquentable ».

Nioni Masela

FOOTBALL

La Lisperd lance la 8^e édition du tournoi Justice Loisir

L'édition 2014 du tournoi de football Justice Loisir réunit dix équipes parmi lesquelles celles du Barreau de Kisangani en Province Orientale qui est en sa première participation en huit éditions du tournoi, ainsi que l'équipe du Barreau de Mbandaka et Bandundu qui ont pris part à la précédente édition en 2013.

La Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'Homme (Lisperd) a procédé, le 23 août, dans la salle des conférences de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), au tirage au sort des dix équipes qui prendront part à la 8^e édition du tournoi de football Justice Loisir. Ce tournoi, notons-le, est organisé depuis quelques années à l'intention des équipes des services du pouvoir judiciaire et se déroule du 30 août au 11 octobre pendant les vacances judiciaires. Les dix équipes de la 8^e édition ont donc été réparties en deux groupes de cinq équipes chacun lors du tirage au sort. Précisons que le président de la Lisperd, Me Alain Makengo Kikandu, a personnellement conduit la cérémonie du tirage au sort devant la presse sportive nationale.

Le groupe A est composé de l'AS Balance des avocats du Barreau de Kinshasa/Gombe, vainqueur de l'édition précédente, du FC Ordonnance de détention préventive des Magistrats du ressort de la Cour d'appel de Kinshasa/Matete, l'équipe du Parquet général de la République, l'équipe des avocats du Barreau de Kisangani en Province Orientale et du TP Procès équitable du Barreau de Mbandaka dans la province de l'Équateur. Le groupe B est composé du FC Appel de la cause des greffiers, finaliste malheureux de l'édition précédente et tête de ce groupe, du FC Mandat d'arrêt provisoire des Magistrats du ressort de la Cour d'appel/Gombe, de la formation de In Dubio Pro Reo (le doute profite à l'accusé) du Barreau de Bandundu-ville dans la province du Bandundu, du FC Tolérance Zéro des Inspecteurs judiciaires et du FC Dura Lex Sed Lex (La loi est dure, mais c'est la loi) des avocats du Barreau de Kinshasa/Matete.

Les matchs d'ouverture prévus pour le 30 août opposeront d'une part l'AS Balance du Barreau de Kinshasa à l'équipe du Barreau de Kisangani (Province Orientale) et, de l'autre, le FC Appel de la cause des greffiers au FC MAP des Magistrats du ressort de la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe. Me Alain Makengo qui préside le comité d'organisation de ce tournoi a précisé que chaque équipe doit s'acquitter des frais de participations qui s'élèvent à sept cent vingt-cinq dollars américains.

Martin Enyimo

CINÉMA

Didier Ndenga en pleine ascension

Le réalisateur et producteur congolais a obtenu le prix argent du meilleur film, grâce à son film « Chinatown », lors du Grand prix africain du cinéma, de la télévision et des Tics (Gpact) qui a eu lieu à Abidjan au mois de juin dernier.

Didier Ndenga est le réalisateur de la série « Aimé malgré lui » récemment diffusée sur TV5 Afrique. La série télévisée de quarante-deux épisodes sera également diffusée sur Canal plus en septembre prochain. Son goût prononcé pour l'image dès le bas-âge a conduit naturellement Didier Ndenga à s'orienter vers des études de cinéma. Après l'obtention de son bac électronique à Evreux en France, où il a effectué ses études en intégrant l'école de cinéma Louis-Lumières à Paris. Il y suit une formation en réalisation, spécialisation cadrage et montage. Il y obtiendra un diplôme professionnel de technicien d'images. Avant de s'envoler pour les États-Unis afin de se perfectionner, il travaille en France comme cadreur, monteur et éclairagiste chez France 3 du groupe public France télévision ainsi que MCM. Il participe à la réalisation de plusieurs émissions, par exemple le jubilé de Georges Weah à l'époque à Marseille. Didier Ndenga a également réalisé des clips ainsi que des vidéos de concert pour de nombreux artistes, notamment Werrason, Petit pays, Meiway, Magic system, Manu Dibango, Youssou Ndour, Papa Wemba, Graig David.

« Aimé malgré lui » en phase de finalisation

Le réalisateur d'origine congolaise qui vit à Paris compte sept films à son actif, notamment le long métrage « Patte blanche ». Il prépare également le tournage de la série télévisée « River Hôtel ». En attendant, Didier Ndenga s'attelle à la finalisation de la série « Aimé malgré Lui » qui a été tournée en République centrafricaine. « Nous sommes actuellement à la phase de préparation de la cinquième et sixième saison. Il y aura au moins trente épisodes par saison à tourner et un long métrage en fin



Didier Ndenga

2014 et début 2015 », a fait savoir le réalisateur congolais au site lepoinstour.com. La série relate l'histoire d'amour entre un frère et une sœur qui ignorent tout de leur lien de consanguinité avant de se rencontrer. L'équipe de la série avait effectué un séjour à Kinshasa au mois d'avril dernier afin de promouvoir « Aimé malgré lui » auprès du public congolais. Notons que dans la vie, l'actrice principale de la série, la Centrafricaine Habi Touré, est l'épouse de Didier Ndenga. Ils ont créé ensemble la structure HD Production (Habi et Didier) basée à Paris. « Notre credo est de parler de l'Afrique autrement. Montrer l'Afrique, les Africains, les Blacks autrement. Parler des idées de l'Afrique, de l'Afrique de l'espoir, c'est-à-dire l'Afrique qui gagne », a expliqué le réalisateur congolais.

Patrick Kianimi

LA ROUTE DE L'ESCLAVE »

Les experts d'Afrique centrale demandent la relance de ce Projet Unesco

Réunis en atelier régional sur la traite négrière et le tourisme de mémoire à Pointe-Noire du 25 au 27 août, les experts de l'Afrique centrale ont suggéré la mise en place d'un réseautage de chercheurs, d'universitaires et d'écrivains qui travaillent sur la traite négrière.

Durant trois jours, les experts venus de la République démocratique du Congo, du Tchad, du Cameroun, du Congo, composés essentiellement d'enseignants, des chercheurs, des gestionnaires du patrimoine, des conservateurs de musées, des autorités locales ont échangé sur la problématique de la traite négrière et le tourisme de mémoire. Un atelier organisé par le Bureau régional multisectoriel pour l'Afrique centrale de Yaoundé et le Bureau de Brazzaville en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts de la République du Congo. Ce 1er atelier régional sur la traite négrière et le tourisme de mémoire s'inscrit dans le cadre de la célébration des 20 ans du projet «La Route de l'esclave» fondé sur le triptyque : résistance, liberté et héritage avec comme leitmotiv d'assumer le passé, comprendre le présent et

construire ensemble l'avenir. Les communications ont mis en lumière les différents travaux de recherches sur la traite négrière et l'esclavage en Afrique centrale et dégager la nécessité de promouvoir et valoriser les vestiges de cette histoire à travers le tourisme de mémoire. Les participants à l'atelier ont eu droit à une visite guidée du site négrier dit « Ancien port d'embarquement des esclaves de Loango », situé à Loango à une vingtaine de kilomètres de Pointe-Noire. Ils ont découvert un site dont la stèle actuellement en ruine nécessite plus d'attention en la bâtissant sur des bases solides pour assurer sa préservation et sa mise en valeur. À l'issue des travaux, les participants ont fait des recommandations aux pays de l'Afrique centrale sur la relance du projet de l'Unesco « La Route de l'esclave » dans toute la région, la révision des contenus des manuels d'histoire, en particulier ceux de la traite négrière, l'exhortation des Parlements nationaux à adopter la loi reconnaissant la traite négrière comme crime contre l'humanité, l'invite aux États à intégrer davantage l'enseignement de l'histoire nationale, de l'Afrique et de la traite négrière dans les cursus et le

renforcement de la formation des professeurs d'histoire, la déclaration de la traite négrière génocide contre l'humanité. Il a été aussi suggéré de faire prendre des dispositions législatives et réglementaires en faveur de la promotion du tourisme de mémoire. À l'Unesco, les participants ont sollicité son expertise et son appui pour la mise en place d'un réseau de chercheurs sur la traite négrière et l'esclavage en Afrique centrale et pour la création ou le renforcement des comités nationaux de la route de l'esclave dans les pays de l'Afrique centrale, le partage des travaux et activités réalisées dans les autres continents sur la traite négrière et l'esclavage. Clôturant les travaux, Samuel Kidiba, directeur général du Patrimoine et des Archives a déclaré : « Nous osons croire que ce brassage d'intelligences servira à traduire dans les faits les projets fédérateurs au niveau de la région d'Afrique centrale, des projets qui intégreront la mémoire, le passé, l'histoire, l'économie et le tourisme, des projets qui favorisent une véritable intégration régionale à visage Culturel des pays de l'Afrique centrale qui ont du mal à décoller. »

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉES THÉÂTRALES EN CAMPAGNE

Rendez-vous à Bilala du 4 au 7 septembre

La 11^e édition du festival «Les Journées théâtrales en campagne» (Jouthec) a lieu du 4 au 7 septembre à Bilala dans le district de Mvouti (Kouilou). Un rendez-vous culturel qui bénéficie comme l'année dernière de l'apport des responsables de la sous-préfecture et de la communauté urbaine de Mvouti.



Les comédiens de Pointe-Noire en scène

Organisé par la Compagnie Bivelas, le Festival Jouthec va réunir pendant quatre jours les artistes comédiens du Bénin, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Congo. Ce festival rassemble la jeunesse africaine autour des arts de scène et favorise les rencontres culturelles entre les jeunes artistes locaux et les professionnels des arts vivants du continent. À travers les

Jouthec, les populations rurales ont l'occasion de voir jouer dans leurs localités des pièces de théâtre qui éduquent et moralisent la société.

Depuis plus de dix ans, les Jouthec réunissent dans les différents districts et villages du Kouilou, les comédiens et acteurs du continent, pour des échanges culturels et interculturels profitables à tous. C'est aussi l'occasion pour les troupes et compagnies de théâtre locales de montrer aux visiteurs leur talent artistique à travers les troupes de théâtre des collèges et des lycées des localités qui accueillent régulièrement le festival comme ce fut le cas à Hinda, Dioisso, Madingo-Kayes, Loango, par le passé. En marge du festival, des conférences, ateliers, rencontres professionnelles seront organisés à Bilala, carrefour de la culture et

des arts pour la circonstance. Une visite touristique est prévue pour les festivaliers en villégiature dans la chaîne montagneuse du Mayombe avec sa dense végétation serpentée par la Route nationale 1 et ses talus décrivant d'attrayantes figures géométriques, ses ravins et précipices impressionnants. La luxuriante cité verte qu'est Dolisie va également accueillir les festivaliers.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Régis Toubas fait sa réapparition avec « l'homme à la veste rouge »

Le maxi single « l'Homme à la veste rouge » annonçant le retour sur la scène musicale de celui qu'on appelle, « le grand tigre » sera disponible sur le marché du disque avant la fin de cette année. Et pour rassurer ses mélomanes, un clip promotionnel est diffusé en avant goût, dans les chaînes de télévisions de la place.

Après plusieurs années d'absence, Régis Toubas revient sur le devant de la scène musicale, mais cette fois-ci en solo, il va mettre dans les tout prochains jours, son premier maxi single intitulé « l'homme à la veste rouge ».



Régis Toubas crédit photo: Adiac

Dans ce maxi single, Régis Toubas ne fait pas du superflu, il propose un panel de sujets basés sur la réalité sociale. Par exemple, dans son clip promotionnel « So séduction » diffusé dans les chaînes de télévisions de la place, l'artiste parle d'un homme infidèle qui se fait surprendre par sa femme avec l'une de ses maîtresses sur le lit conjugal. Difficile de supporter une telle chose, la femme tente de se suicider, mais elle est retenue par une chose, qui va élever ses enfants si elle se suicidait ?

Cette chanson fait aujourd'hui rêver pas mal de gens qui attendent la mise en vente de ce maxi single sur le marché du disque. À en croire l'artiste, « l'Homme à la veste rouge » vient pour changer la donne de la musique congolaise, il s'annonce aussi prometteur que le fut d'ailleurs l'album Tchékélé-Tchékélé paru dans les années 2000 et qui ne cesse de faire parler de lui. En coproduction avec Roi David, ce maxi single est un mélange de sonorités africaines, on y retrouve de la Rumba, le Slow, du coupé décalé et un générique. Il a également connu la participation de l'arrangeur congolais Makounzéné, d'Hiroshima à la guitare solo et de Freddy à la guitare basse. Rappelons que Régis Toubas est un ancien sociétaire du groupe Extra Musica, la différence bon pied-bon look, il est également cofondateur du groupe Extra Musica International et d'Extra Musica Z1.

Prosper Mabonzo

LITTÉRATURE

Aimé Éyengué rend hommage à l'écrivain Jean-Baptiste Tati Loutard

Pour marquer l'an cinq de la disparition de Jean-Baptiste Tati Loutard, éminent écrivain congolais, Aimé Éyengué, lui aussi écrivain congolais, fera un exposé sur cet illustre homme de lettres le samedi 23 août à la foire de Pointe-Noire, au stand de la direction départementale du Livre et de la Lecture publique du Kouilou

Après Paris (le 6 juin) et Brazzaville (le 27 juin), le tour vient à Pointe-Noire de recevoir cet écrivain pour un hommage à Jean-Baptiste Tati Loutard, « une des figures de proue de la littérature congolaise, africaine et de la littérature en général », souligne Alphonse Nkala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique.

Pour sa part, Aimé Éyengué tient à apporter une précision sur son exposé. Il s'agira en effet de faire découvrir le côté fleuve de cet écrivain, plus connu comme le poète de la mer : « Jean-Baptiste Tati Loutard est considéré comme le poète de la mer, mais moi je veux montrer son côté poète du fleuve que bon nombre de gens ignorent. Je veux valoriser la pensée de Tati Loutard sur le fleuve parce qu'il en a beaucoup parlé dans ses œuvres. » C'est cet aspect qui explique d'ailleurs le thème de cet hommage, « Le poète de la jonction ». De ce fait, Aimé Éyengué indique : « Il s'agit de la jonction entre le fleuve et la mer, car le fleuve n'a que la mer ou l'océan pour se déverser. Il se trouve que Jean-Baptiste Tati Loutard parle du fleuve et de la mer qu'il habite d'ailleurs, car il est de Pointe-Noire. Et il nous surprend



Aimé Éyengué. (© Dr)

parce qu'il est aussi le poète du fleuve. C'est ce que nous voulons faire ressortir... »

Hommage à Jean-Baptiste Tati Loutard aux Éditions Clé du Cameroun

Selon Aimé Éyengué, la même thématique (Poète de la jonction) va être présentée aux Éditions Clé du Cameroun. En effet, pour marquer ses 50 ans d'existence cette année, cette structure a retenu 50 auteurs pour un hommage à un écrivain africain. Parmi ceux-ci figure donc Aimé Éyengué qui a choisi de faire hommage à Jean-Baptiste Tati Loutard. Ces cinquante auteurs ont été choisis symboliquement par rapport à la célébration cette année des cinquante ans des Éditions Clé qui ont pour la première fois publié

les œuvres de Tati Loutard. Né le 15 décembre 1938 à Ngoyo, à Pointe-Noire, Jean-Baptiste Tati Loutard, homme de plume et homme politique, a reçu plusieurs prix pour ses œuvres, appréciées tant des francophones que des anglophones. L'écrivain a touché à plusieurs genres littéraires (poésie, roman, récit, essai). Il est décédé le 4 juillet 2009, léguant à la nation plusieurs œuvres parmi lesquelles Fantasmagories, L'Ordre des phénomènes, Le Dialogue des plateaux, La Tradition du songe. Parmi ses œuvres figurent aussi deux Anthologies de la littérature congolaise.

Notons qu'Aimé Éyengué a quatre œuvres à son actif, notamment La France sije mens, L'abbé est mort, vive l'abbé (deux romans), Le Conseiller du prince pour un prince de la paix (essai de science politique) et le recueil de poèmes Brieur de rêve suivi de Rêve de Brazzaville (œuvre sur le fleuve paru en 2013 chez L'Harmattan présentée le 25 juin dernier à Brazzaville).

L'hommage à Jean-Baptiste Tati Loutard à Pointe-Noire est l'occasion pour les écrivains, étudiants et autres de se retrouver et échanger sur l'œuvre combien abondante de cet homme illustre. Outre cette activité, le programme d'activités du stand du Livre et de la Lecture publique du Kouilou à la foire prévoit aussi un hommage à l'écrivain congolais Sylvain Mbemba le 30 août, une nuit de théâtre et plusieurs jeux-concours (orthographe, mots mêlés, grammaire, scrabble...).

Lucie-Prisca Condhet

FOOTBALL

Francky Sembolo signe pour deux ans au VfL Osnabrück

Francky Sembolo restera finalement en Allemagne. Malgré des approches de clubs du Moyen-Orient, l'ancien attaquant de l'Arminia Bielefeld, prêté l'an passé au FC Hallescher, s'est engagé pour deux saisons avec le VfL Osnabrück, cinquième de Liga 3 en 2013-2014.

Installé en Allemagne depuis 2006, Francky Sembolo va continuer sa carrière en Liga 3, niveau auquel il évoluait

déjà entre janvier et juin 2014. Malgré des offres émanant de clubs des pays du Golfe, l'attaquant de 29 ans s'est engagé pour les deux prochaines saisons avec le VfL Osnabrück.

« C'est un club très ambitieux, qui vise ouvertement la montée en Bundesliga 2. Ce discours me plaît et je veux participer à ce projet », confie l'ancien joueur de Saint-Michel de Ouenzé. Rappelons que Sembolo a déjà joué en Bundesliga 2, sous le maillot de Regensburg (8 buts en 32 matchs en 2012-2013) puis de l'Arminia Bielefeld (8 matchs entre septembre 2013 et janvier 2014). À Bielefeld, relégué en juin dernier, Sembolo n'avait réussi à faire son trou et avait rejoint son ami Pitchou Mouaya à Hallescher, participant activement au maintien du club (8 buts et 2 passes décisives en 14 matchs). Souhaitons-lui la même réussite à Osnabrück, avec lequel, en jouant les premiers rôles en championnat, il pourra peut-être attirer l'attention du staff des Diables rouges.

C.D.



Auteur de huit buts l'an passé avec Hallescher, Francky Sembolo a signé pour deux ans en faveur d'Osnabrück, également pensionnaire de Liga 3 (crédits photo adiac)

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, Ligue 1, 3^e journée

Après une bonne entame face au PSG (2-2 avec un but du Congolais), Prince Oniangue et Reims souffrent en ce mois d'août. Hors du coup, Oniangue et ses coéquipiers se sont inclinés à domicile face à Caen (0-2), un adversaire direct dans la course au maintien. Aligné assez haut sur le terrain, parfois en soutien de Charbonnier, Prince Oniangue a livré un match très inégal : s'il ne cadre pas sa frappe des 6 mètres à la 34^e, sa remise de la tête pour Charbonnier aurait pu être une passe décisive sans la parade de Veroutre. Mais dans le jeu, le milieu congolais a perdu trop de ballons (10 pour 10 gagnés), pour un total de 45 ballons joués (81% de passes réussies).

Buteur providentiel face à Lens, Ladislav Doukhan a débuté la rencontre Guingamp-Marseille sur le banc. Entré à la 72^e, il n'a eu aucune occasion (9 ballons, 1 gagné, 4 perdus), au sein d'une équipe guingampaise très limitée. Dans les rangs phocéens, Gianneli Imbula était titulaire (63 ballons, 8 gagnés, 8 perdus, 93% de passes réussies, 1 tir non cadré), tandis que Brice Samba junior était remplaçant.

Séduisant lors des deux premières sorties bastiaises, Christopher Maboulou, replacé dans l'axe en soutien de l'attaquant, a eu un rendement limité lors du

succès de Bastia face à Toulouse (1-0). Plus à l'aise sur le côté droit face à l'OM et le PSG, il a perdu beaucoup de ballons face au Téfécé (17 pour 1 gagné, sur un total de 25 ballons joués). Avant d'être remplacé à la 86^e, il a mal exploité deux bonnes opportunités aux 59^e et 63^e.

Les jeunes Jules Iloki et Dylan Bahamboula n'étaient

deuxième place du podium avec 9 points. Titulaire au poste de latéral droit, Bruce Abdoulaye a livré un match sobre en montant peu mais en fermant son côté gauche. Match mitigé pour Arnold Bouka Moutou, impliqué sur le but de Châteauroux (1-1). Plusieurs montées ponctuées de centres mal assurés. Avec 5 points, Angers est 12^e.



Bruce Abdoulaye et Orléans réalisent un début de saison presque parfait avec 9 points pris sur 12 (DR)

pas retenus pour le match Nantes-Monaco (0-1)

Ligue 2, 4^e journée

Bruce Abdoulaye et Orléans battent le Stade Brestois d'Oscar Ewolo (1-0) et montent sur la

Remplaçant, Tobias Badila est entré en jeu à la 75^e lors du match nul de Nancy face à Nîmes (0-0). Sans Hugo Konongo, non retenu, Clermont s'incline à domicile face au Gazélec Ajaccio (3-4).

C.D.

CAN 2017

La Libye renonce à l'organisation de la compétition : une aubaine pour le Congo ?

Au bord de la guerre civile, la Libye renonce officiellement, sans grande surprise, à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2017. La Confédération africaine de football a officialisé l'annonce samedi et relance une procédure accélérée de désignation d'un nouveau pays hôte. Les candidats ont jusqu'au 30 septembre pour envoyer leur dossier de candidature à la CAF. Dix ans après avoir organisé, avec le succès que l'on connaît, la CAN junior 2007 et surtout deux ans après les Jeux Africains, le Congo pourrait-il être un prétendant sérieux ? Le pays sera alors doté d'infrastructures modernes (stade de Kintélé, village des athlètes,...), alors qu'il peut déjà compter sur le récent stade d'Owando.

Rénovation des stades existants et agrandissement du parc hôtelier

L'obtention de cette CAN 2017 permettrait alors de s'atteler aux nécessaires rénovations des stades Alphonse Massamba-Débat, du stade municipal de Pointe-Noire et du stade Denis Sassou Nguesso de Dolisie. Elle boosterait le marché de l'immobilier, avec la construction d'un parc hôtelier capable d'accueillir les supporters et touristes étrangers.

Un cycle de deux ans pour construire sereinement une équipe

Sportivement, au-delà des échéances des Diables rouges dans les prochaines semaines, l'organisation de la CAN 2017 offrirait au football congolais une occasion en or de travailler, sereinement, sur un cycle de deux ans : formation d'un groupe qui participerait à de nombreux matchs amicaux, rassemblements des joueurs locaux et de la diaspora à l'occasion de chaque journée Fifa.

Camille Delourme

Balotelli quitte l'Italie entre regrets et soulagements chez les fans

L'enfant terrible du football italien a quitté le Milan AC et signé lundi chez 'les Reds' de Liverpool.

Ils étaient sans doute beaucoup, ceux qui ont toujours vu et avant tout en Mario Balotelli un grand joueur. Mais les féroces attaques de ceux qui lui reprochaient tout, de ses frasques à sa fragilité psychologique voire à sa couleur de peau (noire), ont souvent conduit à ignorer les talents du jeune attaquant du Milan AC. La peu glorieuse participation de l'Italie à la dernière coupe du monde de football au Brésil lui est même retombée sur la tête comme s'il avait été seul sur le terrain. Désormais « le grand Mario » revient en Angleterre (il y a déjà joué pendant 3 ans) où il s'est toujours senti plus à l'aise que dans son pays, l'Italie, qui n'a raté aucune occasion de lui rappeler qu'il « n'était qu'un enfant adopté », pas un Italien de souche. Le contrat signé avec Liverpool est, assure-t-on dans les rangs de l'équipe, « de longue durée ». Cela en dit long sur les précautions dont veulent s'entourer les Anglais à propos de ce garçon capable du meilleur comme du pire, sur le terrain et en dehors.

La presse avance que son

contrat a été assorti d'une clause de bonne conduite par laquelle le joueur s'engage à filer droit, ne pas discuter les plans de jeu décidés par l'entraîneur, ne pas boudier dans son coin comme un enfant gâté, ne pas se servir de ses poings sur le terrain mais de ses pieds, ne pas faire parler de lui en mal dans les rues des villes ou dans les discothèques de leur voisinage, ne pas répondre au quart-de-tour à la moindre provocation... La liste serait longue !

Liverpool est « une équipe à la fois bonne et jeune, c'est ce qui m'a décidé à venir », a dit l'attaquant.

Les Anglais auraient déboursé quelque 20 millions d'euros pour acquérir ce prodige qui, en 18 mois de présence en Lombardie (il avait débuté à l'Inter Milan), a inscrit 30 buts en 54 matches. Dans les rangs de l'équipe nationale italienne, Balotelli s'y est fait remarquer très bien sur le plan sportif, avec 13 buts en 33 sélections. Cela le qualifie pour une autre sélection possible même si les dirigeants sportifs italiens se sont montrés jusqu'ici plus que



Mario Balotelli

prudents sur le sujet. Mais, malgré tout, il y en a beaucoup qui ont poussé un « ouf » de soulagement en le voyant quitter l'Italie au volant de sa belle Ferrari rouge, autre pied de nez à ceux qui reprochent son goût du bling-bling. Dans une autre déclaration « le grand Mario » a fait part de sa tristesse à laisser le nord de l'Italie. À Liverpool, il a non seulement entamé les entraînements mais même livré un premier match, contre Manchester-City (perdu par 1 à 3). Mario Balotelli est « un risque calculé », a dit Brendan Rodgers, le président du Liverpool FC.

Lucien Mpama